

# Revue de l'**OTAN**

ÉTÉ 2001

## Le défi du maintien de la paix



Interview du général  
Sir Rupert Smith  
*pages 24-25*



Les femmes  
en uniforme  
*pages 30-33*

L'objectif de cette revue, publiée sous l'autorité du Secrétaire général, est de contribuer à une discussion constructive des thèmes atlantiques. Les articles qui y figurent ne représentent donc pas nécessairement l'opinion ou la politique officielle des gouvernements des pays membres ou de l'OTAN.

RÉDACTEUR EN CHEF: Christopher Bennett  
RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE: Vicki Nielsen  
ASSISTANTE DE PRODUCTION: Felicity Breeze  
PRÉSENTATION: Studio graphique OTAN

Editeur responsable: Directeur de l'information et de la presse  
OTAN, B-1110 Bruxelles

Imprimé en Belgique par Les Editions Européennes  
© OTAN

revieweditor@hq.nato.int  
publications@hq.nato.int

Les articles peuvent être reproduits sous réserve de l'autorisation de la Rédaction et de la mention de leur origine. La reproduction des articles signés doit porter le nom de l'auteur.

La Revue de l'OTAN est publiée périodiquement en français ainsi qu'en allemand - *NATO Brief*; en anglais - *NATO Review*; en danois - *NATO Nytt*; en espagnol - *Revista de la OTAN*; en grec - *Deltio NATO*; en hongrois - *NATO Tükör*; en italien - *Rivista della OTAN*; en néerlandais - *NAVO Kroniek*; en norvégien - *NATO Nytt*; en polonais - *Przegląd NATO*; en portugais - *Noticias da OTAN*; en tchèque - *NATO Review* et en turc - *NATO Dergisi*.

Un numéro en islandais est disponible une fois par an - *NATO Fréttir*, et des numéros sont aussi publiés occasionnellement en russe et en ukrainien.

La Revue de l'OTAN se trouve également sur le site web de l'OTAN, à l'adresse:  
[www.nato.int/docu/review.htm](http://www.nato.int/docu/review.htm)

On peut se procurer gratuitement des exemplaires de la Revue en s'adressant au:

Bureau de l'information et de la presse de l'OTAN  
1110 Bruxelles, Belgique  
Télécopie: (32-2)707.4579  
Courrier électronique: [distribution@hq.nato.int](mailto:distribution@hq.nato.int)

POUR LE CANADA, l'adresse est la suivante:

Direction des communications sur la politique étrangère  
Ministère des Affaires extérieures  
et du commerce international  
Promenade Sussex, 125  
OTTAWA, ONTARIO K1A 0G2

Dans la présente publication, toute référence à l'ex-République yougoslave de Macédoine est accompagnée d'un astérisque (\*) renvoyant à la note de bas de page suivante: La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel.

# sommaire

## INFOS OTAN

4

Brèves nouvelles de l'Alliance.

## LE DEFI DU MAINTIEN DE LA PAIX

6

### Le maintien de la paix hier et aujourd'hui

Espen Barth Eide analyse l'évolution du maintien de la paix depuis la Guerre froide.



9

### Faire la guerre en faisant le bien

Christopher Bellamy montre que le maintien de la paix n'est certes pas une affaire de mauviettes.



12

### Les enseignements des conflits des Balkans

David Lightburn compare les façons dont l'OTAN et les Nations Unies tirent les enseignements des conflits des Balkans.



© Nick Siddle — Allied Mouse and Hearstone

## EN COUVERTURE

Un soldat de la paix de l'OTAN souhaite la bienvenue à un réfugié albanais du Kosovo de retour dans ses foyers.

## DEBAT

16

### Les militaires peuvent-ils être à la fois des soldats de la paix et des combattants?

BILL NASH VS JOHN HILLEN

Les troupes de combat devraient-elles être affectées à des opérations de maintien de la paix? Leur aptitude au combat s'en trouvera-t-elle amoindrie?

## CHRONIQUE LITTÉRAIRE

21

### L'Histoire en instantanés

Jamie Shea passe en revue cinq des ouvrages qui ont déjà été consacrés à la campagne de l'OTAN au Kosovo.

## INTERVIEW

24

### Le général Sir Rupert Smith, Adjoint au SACEUR

A LA UNE

26

**Le développement  
de la contribution de l'Italie**

Carlo Scognamiglio-Pasini explique l'élargissement du rôle de l'Italie dans les opérations de maintien de la paix des Balkans.



28

**La réforme des forces armées  
polonaises**

Bronislaw Komorowski expose le programme de réforme militaire de la Pologne.

QUESTIONS MILITAIRES

30

**Les femmes en uniforme**

Vicki Nielsen examine l'intégration des femmes dans les forces armées de l'OTAN.



STATISTIQUES

34

**Les femmes dans les forces  
de l'OTAN**

Opérations de maintien de la paix

# éditorial

Le dernier numéro de la *Revue de l'OTAN* nouvelle formule a encore donné lieu à un abondant courrier, dans lequel figurent des demandes de lecteurs souhaitant que soit prévue une page consacrée aux lettres reçues. Cette page sera donc ajoutée dans une édition future. Le présent numéro a pour thème central le maintien de la paix, domaine dans lequel l'Alliance s'est de plus en plus engagée ces dernières années. Espen Barth Eide, Secrétaire d'Etat au Ministère norvégien des affaires étrangères, examine l'évolution du maintien de la paix depuis la Guerre froide. Christopher Bellamy, professeur de sciences et doctrines militaires à l'Université Cranfield, montre que le maintien de la paix n'est certes pas une affaire de mauviettes. David Lightburn, du Pearson Peacekeeping Center, compare les façons dont l'Alliance et les Nations Unies tirent les enseignements des conflits des Balkans. Dans le débat, Bill Nash, directeur du «Council on Foreign Relations' Center for Preventive Action», et John Hillen, qui a été consultant pour la sécurité lors de la campagne électorale du président George W. Bush, discutent de la question de savoir si les militaires peuvent être à la fois des soldats de la paix et des combattants. Cette question est également abordée dans l'interview, où le général Sir Rupert Smith, Adjoint au Commandant suprême des Forces alliées en Europe, exprime notamment son point de vue sur les tâches qu'il convient de confier aux militaires dans les opérations de maintien de la paix. Dans la revue littéraire, Jamie Shea, Directeur du Bureau de l'information et de la presse de l'OTAN, passe en revue cinq ouvrages qui ont déjà été consacrés à la campagne de l'Alliance au Kosovo. Par ailleurs, Carlo Scognamiglio-Pasini, ancien Ministre italien de la défense, explique l'élargissement du rôle de l'Italie dans les opérations de maintien de la paix menées dans les Balkans. Bronislaw Komorowski, Ministre polonais de la défense, expose le programme de réforme militaire de son pays. Enfin, 25 ans après la reconnaissance officielle du Comité sur les femmes dans les Forces de l'OTAN, Vicki Nielsen, Rédactrice en chef adjointe de la *Revue de l'OTAN*, examine la mesure dans laquelle les femmes ont été intégrées dans les armées de l'OTAN. Ce numéro se termine sur des statistiques illustrant l'importance numérique des femmes dans les actions menées par les forces de l'OTAN et les opérations de maintien de la paix.

*Christopher Bennett*



## Postes vacants à l'OTAN

Les ressortissants des pays de l'OTAN peuvent poser leur candidature à tous les postes du Secrétariat international de l'Organisation. Les détails concernant les postes vacants, les procédures et les formulaires de candidature sont disponibles sur le site web de l'OTAN, à l'adresse:

<http://www.nato.int/structur/recruit/index.htm>

# INFOS OTAN

Le 20 juin, les **Ambassadeurs auprès de l'OTAN** ont marqué leur accord de principe sur une demande du Président de l'**ex-République yougoslave de Macédoine\***, **Boris Trajkovski**, concernant une aide de l'OTAN à la démission des extrémistes de souche albanaise, à condition que les parties en présence cessent les hostilités et mènent un dialogue politique fructueux. Des instructions ont été données en vue de l'établissement d'un Plan opérationnel sur cette base.

Le 14 juin, le Secrétaire général de l'OTAN, **Lord Robertson**, s'est rendu à **Skopje**, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine\*, pour y rencontrer le président **Boris Trajkovski** et le Premier ministre **Ljubco Georgievski** et d'autres personnalités politiques afin d'étudier avec eux les moyens de mettre un terme à l'insurrection des extrémistes de souche albanaise.

## Visite du président Bush



Le 13 juin, les **Chefs d'Etat et de gouvernement** de l'Alliance se sont réunis à l'OTAN dans le cadre d'une session extraordinaire du Conseil de l'Atlantique Nord organisée à l'occasion du premier voyage officiel du **président George W. Bush** en Europe. Les entretiens ont porté sur toutes les grandes questions à l'ordre du jour de l'OTAN, dont celle de la défense antimissile. S'agissant de l'élargissement futur, les Alliés comptent pouvoir inviter des pays candidats à se joindre à l'Alliance lors du Sommet de Prague, en 2002.

Le 12 juin, les **Comités militaires de l'Union européenne** et de l'OTAN ont tenu leur première réunion officielle au siège de l'Organisation pour échanger des informations sur les questions pratiques liées au développement de la coopération entre l'UE et l'OTAN en matière de sécurité.

Du 10 au 15 juin, le **Comité sur les femmes dans les Forces de l'OTAN** a célébré son 25e anniversaire lors d'une réunion qui s'est exceptionnellement tenue à **Rome**, afin de commémorer le premier engagement de recrues féminines par les Forces armées italiennes, l'année dernière.

Les 7 et 8 juin, les **Ministres de la défense** des pays de l'OTAN et des pays partenaires ont tenu à **Bruxelles** leur réunion semestrielle. Ils ont débattu principalement le développement des relations entre l'UE et l'OTAN, la mise en œuvre de l'Initiative sur les capacités de défense, la défense antimissile et la crise dans l'ex-République yougoslave de Macédoine\*.

Le 6 juin, le Président de la République d'Arménie, **Robert Kotcharian**, a effectué une visite à l'OTAN pour s'entretenir avec **Lord Robertson** du partenariat que l'Arménie poursuit avec l'OTAN et de la tension avec l'Azerbaïdjan au sujet du Haut-Karabakh.

Les 5 et 6 juin, près d'une centaine de généraux se sont réunis au **Grand quartier général des puissances alliées en Europe** (SHAPE) pour la conférence annuelle organisée par le Commandant suprême des forces alliées en Europe (SACEUR), le **général Joseph W. Ralston**. Deux des principales questions étudiées ont été le Concept stratégique de l'OTAN de 1999 et ses conséquences pour les forces et les capacités, et les opérations menées par l'OTAN dans les Balkans.

Du 1er au 18 juin, quatorze membres de l'OTAN et pays partenaires ont participé à l'**Exercice Baltops 2001**, opération de soutien de la paix qui s'est déroulée dans la **Baltique**.

Les 1er et 2 juin, **Lord Robertson** s'est rendu à **Rome**, où il a assisté au défilé annuel des forces italiennes et rencontré le président **Carlo Azeglio Ciampi**, le Ministre de la défense sortant, **Sergio Mattarella**, et le Premier ministre désigné, **Silvio Berlusconi**.

## Réunion ministérielle de Budapest

Les 29 et 30 mai, les **Ministres des affaires étrangères** des pays de l'OTAN et des pays partenaires ont tenu leur réunion de printemps à **Budapest**. Les débats ont été centrés sur les tensions que connaît actuellement l'ex-République Yougoslave de Macédoine\*, les événements des Balkans, la coopération entre l'UE et l'OTAN et les nouveaux défis qui se posent à l'Alliance, ainsi que sur le renforcement des partenariats



nariats de l'OTAN et des relations de l'Alliance avec la Russie et l'Ukraine.

Le 31 mai, **Lord Robertson** s'est rendu à **Dubrovnik**, en Croatie, où il a prononcé une allocution dans le cadre d'une conférence qui avait pour thème *les grandes étapes de l'intégration européenne: promouvoir la paix et la prospérité dans l'Europe du sud-est*.

Du 27 au 31 mai s'est tenue à **Vilnius**, en Lituanie, la session de printemps de l'**Assemblée parlementaire de l'OTAN**, essentiellement consacrée à la question de l'élargissement de l'OTAN.

Le 24 mai, **Lord Robertson** a fait une déclaration dans laquelle il condamnait vivement les actions récemment menées par des groupes extrémistes dans l'**ex-République yougoslave de Macédoine\***, et en particulier leur présence persistante dans plusieurs villages occupés et leurs attaques contre les forces de sécurité gouvernementales.

## Ouverture de la zone tampon

Le 24 mai a commencé le retour échelonné des **forces de sécurité yougoslaves et serbes** au Secteur B de la **Zone de sécurité terrestre**, zone tampon entre la Serbie et le Kosovo.

Le 21 mai, le **Conseil de l'Association du Traitée atlantique** (ATA) a tenu sa réunion annuelle à l'OTAN, où il a entendu un exposé de **Lord Robertson** sur les principales questions à l'ordre du jour de l'Organisation. Le **Comité de l'éducation de l'ATA** s'est réuni le lendemain pour étudier comment les organisations nationales peuvent expliquer aux jeunes les problèmes de sécurité.

## Visite du SACLANT au SACEUR

Les 16 et 17 mai, le Commandant suprême allié de l'Atlantique, le **général William F. Kernan**, s'est rendu pour la première fois au **SHAPE**, pour y rencontrer le SACEUR, le **général Joseph W. Ralston** et ses collaborateurs.

**Lord Robertson** a rencontré le Président albanais **Rexhep Meidani**, le Premier ministre **Illir Meta**, le Ministre des affaires étrangères **Paskal Milo** et le Ministre de la défense **Ishmail Lleshi** à **Tirana**, où ils ont discuté des développements survenus dans la région et de la réforme de la défense.

Le 16 mai, le Premier ministre croate, **Ivica Racan**, a rencontré **Lord Robertson** à l'OTAN, où il a prononcé une allocution devant les **Ambassadeurs**. Il a été question de la contribution de la Croatie à la stabilité régionale, ainsi que du programme de réforme politique entrepris par le gouvernement depuis un an.

Du 15 au 26 mai, sept pays de l'OTAN ont participé à l'exercice **Damsel Fair 2001**, qui s'est déroulé dans la **baie de Kusadasi**, au large de la Turquie, dans le but de mettre à l'épreuve tous les aspects de la planification, de l'exécution et de l'analyse des opérations de guerre des mines.



Les 15 et 16 mai, les **Chefs d'état-major** de l'OTAN se sont réunis au **siège de l'Organisation**, entre eux et avec leurs homologues des pays partenaires. Les principaux points à l'ordre du jour ont été le maintien de la paix dans les Balkans, la situation dans l'ex-République yougoslave de Macédoine\*, le développement des relations entre l'UE et l'OTAN, l'examen de la structure de forces de l'OTAN et l'acquisition d'un système de surveillance air-sol.

Le 15 mai, le nouveau Premier ministre moldave, **Vasile Tarlev**, a rencontré **Lord Robertson** au siège de l'OTAN. Il a déclaré que son pays était résolu à élargir sa coopération avec l'OTAN, en particulier dans le domaine du maintien de la paix.

# INFOS OTAN

Du 14 au 23 mai, cinq membres de l'OTAN et sept pays partenaires ont participé à **Cooperative Tide 2001**, exercice portant sur les procédures de guerre côtière, à Newport News, en **Virginie**.

Du 14 au 16 mai, six membres de l'OTAN et six pays partenaires ont participé à **Cooperative Baltic Eye**, exercice qui s'est déroulé dans la **Baltique** et qui avait pour objectif de mettre au point des procédures de contrôle et de coordination des ressources en matière de recherche et de sauvetage.

Dans la nuit du 11 au 12 mai, des soldats de la **KFOR** ont saisi une importante réserve cachée d'armes lourdes destinées à des groupes armés d'Albanais de souche opérant dans la Vallée de Presevo.

Les 10 et 11 mai, **Lord Robertson** a effectué une visite à **Barcelone**, Espagne, où il a prononcé une allocution devant une conférence sur la sécurité et la défense, avant de se rendre à **Madrid** pour y rencontrer le Premier ministre **José Maria Aznar**, le Ministre des affaires étrangères **Josep Piqué** et le Ministre de la défense **Federico Trillo-Figueroa**.

Le 9 mai, à **La Haye**, aux Pays-Bas, **Lord Robertson** a prononcé un discours au Centre d'études sur la sécurité en Europe, avant de rencontrer le Ministre néerlandais de la défense, **Frank de Grave**.

Le 8 mai ont eu lieu, à l'**OTAN**, les premières consultations sur la **défense antimissile**, où une **délégation américaine** a expliqué à **Lord Robertson** et au **Conseil de l'Atlantique Nord** la position de la nouvelle Administration des Etats-Unis.

## Duo UE-OTAN

Le 7 mai, après la répétition des actes de violence commis par des extrémistes de souche albanaise contre les forces de l'ex-République yougoslave de Macédoine\*, **Lord Robertson** s'est rendu à **Skopje** pour y rencontrer le président **Boris Trajkovski** et d'autres personnalités, rencontres où l'accompagnait le Haut Représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère et de sécurité, **Javier Solana**.

Les 3 et 4 mai, la **Conférence des Directeurs nationaux des armements** a tenu sa réunion semestrielle à **Bruxelles** pour étudier les problèmes et les projets relatifs à la politique de l'OTAN, dont la mise en œuvre de l'Initiative sur les capacités de défense et le Réexamen du secteur des armements.

Du 2 au 4 mai s'est tenu à **Bucarest** le **Colloque économique 2001** de l'OTAN, qui a été axé sur la corrélation entre la coopération économique, la sécurité et la stabilité régionales, particulièrement dans l'Europe du sud-est, le sud du Caucase et l'Asie centrale.

Le 28 avril, **Lord Robertson** a condamné une attaque lancée par des **extrémistes albanais** contre les forces de sécurité dans l'ex-République yougoslave de Macédoine\*, près de la ville de **Tetovo**.



Du 27 avril au 10 mai, quelque 1 500 réservistes venus de six pays de l'OTAN et pays partenaires ainsi que d'Argentine se sont entraînés en **Bosnie** et au **Kosovo** au cours de deux exercices combinés de maintien de la paix, **Adventure Express** et **Dynamic Express 2001**. Ils avaient reçu une formation préliminaire en **Albanie**, avec des troupes albanaïses, avant de rallier les théâtres de la SFOR et de la KFOR.

## Visiteurs venus du Kosovo

Le 26 avril, le lendemain de la visite à l'**OTAN** de responsables du gouvernement serbe, le Représentant spécial des Nations Unies au Kosovo, **Hans Haekkerup**, accompagné d'une délégation de dirigeants politiques des



groupes ethniques du Kosovo, a rencontré **Lord Robertson** et les **Ambassadeurs auprès de l'OTAN**.

Le 24 avril, **Israël** a signé un accord de sécurité avec l'**OTAN**; c'était le premier des sept pays participant au Dialogue méditerranéen de l'OTAN à effectuer cette démarche.

Du 24 au 26 avril, des généraux et des officiers supérieurs commandant les Corps du génie des pays de l'OTAN et des pays partenaires ont évoqué l'avenir du **génie militaire** à leur conférence annuelle, tenue cette fois à l'Ecole du Génie de l'armée française d'**Angers**.

Le 23 avril, **Lord Robertson** a effectué une visite aux Pays-Bas, où, après avoir rencontré le Ministre des affaires étrangères, **Jozias van Aartsen**, il a ouvert la «Business Week Convention» organisée par l'«Economic Faculty Association» à **Rotterdam**, et reçu la **Business Week Award 2001** pour son action dans le domaine de la communication mondiale.

Le 15 avril, des soldats de la **KFOR** ont aidé à la remise de cinq **otages serbes** qui avaient été détenus depuis le mois de mars par des extrémistes de souche albanaise opérant dans le sud de la Serbie.

## Arrestation d'un auteur présumé de crimes de guerre

Le 15 avril, des soldats de la **SFOR** ont arrêté **Dragan Obrenovic**, accusé, avec deux autres Serbes de Bosnie, d'avoir participé au massacre de Srebrenica, et l'ont transféré au **Tribunal pénal international de La Haye pour les crimes de guerre**.

Le 14 avril, suite à une décision prise par le Conseil de l'Atlantique Nord le 10 avril, le Secteur D de la **Zone de sécurité terrestre** séparant la Serbie du Kosovo a été remis aux **forces yougoslaves**.

Le 11 avril, **Lord Robertson** a condamné le meurtre d'un **soldat russe de la KFOR** qui avait été pris pour cible dans une fusillade au Kosovo.

Le 9 avril, deux **aviateurs britanniques** ont trouvé la mort dans un accident d'hélicoptère dû aux mauvaises conditions météorologiques qui régnaient dans une région montagneuse du **Kosovo** proche de la frontière avec l'ex-République yougoslave de Macédoine\*.

## Transfert de commandement au sein de la KFOR



Le 6 avril, le général norvégien **Thorstein Skiaker** a pris le commandement de la **KFOR**, succédant ainsi au général italien **Carlo Cabigiosu**.

Le 6 avril, le parlement bulgare a ratifié un accord avec l'OTAN autorisant le transit par le **territoire bulgare d'unités de l'OTAN** grecques et turques devant renforcer l'opération de maintien de la paix dirigée par l'OTAN au Kosovo.

## Le CAN cap au sud

Les 3 et 4 avril, **Lord Robertson** et les **19 Ambassadeurs auprès de l'OTAN** ont effectué une visite dans l'**ex-République yougoslave de Macédoine\*** et au **Kosovo**, après s'être arrêtés, en cours de route, à **Naples**, Italie, au Quartier général des Forces alliées du Sud Europe, qui exerce le commandement de la SFOR et de la KFOR.

Du 2 au 6 avril, des personnels des forces aériennes de six pays de l'OTAN ont participé, en **Grèce**, à **Ample Train 2001**, exercice logistique portant sur l'entretien et la manutention des chasseurs.

Le 2 avril, le **SHAPE** a célébré son **50e anniversaire** lors d'une cérémonie présidée par le SACEUR, le **général Ralston**, et **Lord Robertson**.

Les 29 et 30 mars, **Lord Robertson** a effectué une visite à **Varsovie**, où il a rencontré le président **Aleksander Kwasniewski**, le premier ministre **Jerzy Buzek**, les Ministres des affaires étrangères et de la défense et des membres des deux Chambres du parlement.



Plus d'informations dans «OTAN Hebdo» à l'adresse [www.nato.int/docu/update/index.htm](http://www.nato.int/docu/update/index.htm).

# Le maintien de la paix hier et aujourd'hui

*Espen Barth Eide analyse l'évolution du maintien de la paix depuis la fin de la Guerre froide et la nature du défi qu'il représente aujourd'hui.*



© OTAN

Gestes de salut: toute consolidation générale de la paix doit aller au-delà des préoccupations militaires et humanitaires les plus immédiates

**L**e maintien de la paix n'est plus ce qu'il était. Ses acteurs, ses pratiques et son concept même ont connu une transformation. Il est devenu une activité plus complexe, plus globale et plus dangereuse. En outre, l'ampleur de la tâche, les ressources nécessaires et les compétences requises sont telles que toutes les institutions qui y participent, militaires et civiles, cherchent à adapter leurs procédures de travail pour pouvoir relever le défi. Ce changement a été particulièrement marquant en Europe.

Si le maintien de la paix a d'ordinaire été réalisé sous les auspices de l'ONU, il n'en est pas explicitement fait mention dans la Charte des Nations Unies. L'idée en a pourtant été conçue aux Nations Unies au cours de la Guerre froide, en étendant l'inter-

prétation des pouvoirs prévus au Chapitre VI de la Charte concernant le règlement pacifique des différends. Dans la pratique, elle a largement permis de surmonter le problème de la rivalité entre les superpuissances, qui, trop souvent, laissait le Conseil de sécurité dans l'impasse et l'empêchait d'exercer son autorité au titre du Chapitre VII concernant l'action en cas de menace contre la paix.

Dans les premières années, il s'agissait simplement de maintenir une paix bien définie. Les opérations menées à cette fin étaient habituellement le résultat d'une médiation internationale dans un conflit armé où chacune des parties belligérantes avait signé un accord de cessez-le-feu ou de paix en souhaitant qu'il soit durable, mais doutait que l'autre respecte ses engagements. Il était alors fait appel aux Nations Unies pour patrouiller et surveiller la «zone tampon» créée entre les deux parties, que rassurait la présence «neutre» et non offensive de l'organisation. Si toutes les opérations de maintien de la paix du temps de la Guerre froide n'ont pas connu le même succès, la présence de soldats de la paix des Nations Unies n'en a pas moins, dans certains cas,

---

*Espen Barth Eide est Secrétaire d'Etat au Ministère norvégien des affaires étrangères*

---

empêché une reprise des hostilités, qui, autrement, aurait pu se produire.

Au temps de la Guerre froide, la conception de la sécurité était axée sur la stabilité. On pouvait, au mieux, espérer le maintien du statu quo. Au plus haut niveau, il s'agissait de maintenir l'équilibre entre les superpuissances; à un niveau inférieur, il s'agissait de faire respecter les accords de paix. A cet égard, l'*endiguement* devint alors un mot à la mode. Etant donné le risque d'une rupture totale de l'équilibre du rapport des forces et d'une confrontation entre les superpuissances, il ne pouvait guère exister d'autre choix.

Aujourd'hui, la conception de la sécurité a évolué. Il ne s'agit plus de maintenir le statu quo, et les mots clés sont maintenant *transition*, *élargissement* et *intégration*, qui représentent tous des concepts dynamiques, et non plus statiques. La dynamique du changement s'applique également au maintien de la paix. La tâche classique qui consistait à servir de tampon «neutre» entre parties consentantes a fait place à des opérations visant à gérer l'évolution politique, économique et sociale, souvent dans des conditions difficiles, phénomène qui tient à ce que la plupart des opérations modernes de maintien de la paix répondent à des conflits intérieurs à des d'Etats, plutôt qu'à des conflits entre Etats.

La planification opérationnelle et les stratégies de gestion des conflits doivent tenir compte du caractère évolutif de la dynamique du maintien de la paix. Dans bien des cas, il n'est ni possible ni souhaitable de chercher à revenir à la situation qui existait avant le conflit. Les parties ont, au contraire, besoin d'aide pour construire une nouvelle société. Il est souvent difficile de trouver des partenaires évidents, cohérents et fiables qui soient réellement en mesure de maîtriser leurs propres forces. La situation est fréquemment compliquée par la présence de seigneurs de la guerre et de professionnels des conflits prêts à exploiter des mythes pour s'emparer du pouvoir ou le conserver par la violence. Les motivations politiques et financières se chevauchent, si bien qu'il est parfois difficile d'établir une distinction entre la politique et le crime organisé. Par ailleurs, les principaux problèmes en cause dans beaucoup des conflits actuels concernent la nature de l'Etat. Etant donné que ces problèmes restent souvent sans solution à la fin des hostilités proprement dites, la communauté internationale se voit sollicitée pour une réforme des institutions présentant des dysfonctionnements, dont l'administration centrale, le système juridique et même les médias locaux.

La gestion des conflits est ainsi devenue d'une grande complexité. En plus de l'aspect militaire, de nombreuses autres activités font maintenant partie intégrante de toute opération visant à consolider la paix. Seule une combinaison soigneusement planifiée et coordonnée de mesures civiles et militaires peut créer les conditions d'une stabilité et d'une paix autonomes à long terme. Cette nécessité d'une nouvelle approche du maintien de la paix a suscité un débat sur les rôles respectifs des Nations Unies et des organisations régionales dans la gestion des crises. C'est spécialement le cas en Europe, où plusieurs organisations régionales et subrégionales s'occupent activement de différents aspects de la gestion des crises, et où la coopération et la division du travail sont particulièrement à l'ordre du jour.

La puissance institutionnelle et les ressources financières de l'Europe ont fait d'elle un point de départ logique pour le processus consistant à décharger les Nations Unies de certaines res-

ponsabilités en matière de maintien de la paix. L'Europe n'est pas fondamentalement plus compétente pour traiter les conflits, et elle ne dispose pas, dans le domaine des opérations de soutien de la paix, de modèles éprouvés qui soient aisément transférables à d'autres parties du monde. Cependant, son expérience revêt une importance non négligeable, surtout du fait que les événements des Balkans et les réactions qu'ils ont suscitées au niveau international ont joué un rôle clé dans l'élaboration de la doctrine actuelle concernant les opérations de soutien de la paix de l'après-Guerre froide. En vérité, les Balkans sont, à bien des égards, devenus le banc d'essai de la politique de sécurité de l'Europe. Les questions aujourd'hui au cœur du débat sur la sécurité de l'Europe — les relations transatlantiques, l'avenir de l'OTAN, le rôle de l'Union européenne et des Nations Unies et les relations avec la Russie — ont presque toutes une dimension balkanique.

Les guerres liées à la dissolution de la Yougoslavie et les réactions qu'elles ont provoquées au plan international ont mis en évidence les lacunes de l'architecture de sécurité de l'Europe à la fin de la Guerre froide. En l'absence d'organisations régionales crédibles capables ou désireuses de mener les actions nécessaires, les Nations Unies ont déployé leur première Force de protection en Croatie au mois de février 1992. Peu après, le mandat de cette force a été étendu à la Bosnie-Herzégovine (la Bosnie), puis, en 1993, à l'ex-République yougoslave de Macédoine\*. D'abord envisagé pour six mois, ce déploiement a duré quatre ans.

De 1992 à 1995, les Nations Unies ont été la principale institution cherchant à servir d'intermédiaire pour obtenir l'arrêt des hostilités, maintenir la paix dans les régions où un cessez-le-feu avait été décidé et atténuer les souffrances des non-combattants dans les zones de conflit. Au fil des années, l'OTAN s'est engagée plus largement par ses diverses opérations de soutien aériennes et maritimes, et un étroit partenariat s'est peu à peu établi entre les deux institutions. Après l'entrée en vigueur, le 20 décembre 1995, de l'Accord de Dayton, qui a mis fin à la guerre de Bosnie, la responsabilité de l'action militaire a été transférée à la Force de mise en œuvre (IFOR) dirigée par l'OTAN. Pour l'Alliance, ce transfert a marqué son premier engagement sur le terrain et a grandement contribué à remodeler son identité. En fait, quelques années ont suffi pour que l'OTAN se transforme en assumant un rôle presque entièrement nouveau et en devenant un instrument de plus en plus efficace de la gestion des crises aux niveaux militaire et politique.

Ce processus d'adaptation ressort clairement de la façon dont le maintien de la paix en Bosnie par l'IFOR et la Force de stabilisation (SFOR) a évolué pour aboutir à l'approche adoptée lorsque la Force du Kosovo (KFOR) a été déployée, en juin 1999. On peut discerner deux grandes tendances. La première est un élargissement de la conception du mandat donné aux militaires. Dans les premiers temps du déploiement de l'IFOR, il s'agissait surtout d'éviter une déviation progressive de la mission, c'est-à-dire le fait qu'une force commence à être appelée à se charger de tâches paraissant relever du domaine civil. Par la suite, toutefois, il est devenu de plus en plus clair que les militaires ne pourraient réussir dans leur mission en travaillant isolément.

Si l'action générale visant à consolider la paix ne permettait pas de créer les conditions d'une paix stable et durable, cela serait perçu comme un échec attribuable à l'OTAN aussi bien qu'aux organismes civils. Cette idée a favorisé l'établissement

de liens plus étroits entre la force de maintien de la paix et ses nombreux homologues civils. En outre, lorsque la KFOR a été déployée, elle avait été dûment prise en compte, comme en témoignaient le large mandat donné dès le départ à la Force et les relations souples et fructueuses établies entre la KFOR et la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

La seconde tendance est l'eupéanisation progressive des opérations de maintien de la paix de l'OTAN. La FORPRONU avait une composition largement européenne, mais elle comptait aussi un nombre non négligeable de soldats de pays du Tiers-monde. Lorsque le contrôle de la mission de maintien de la paix fut passé des Nations Unies à l'OTAN, les hommes envoyés par la plupart des contributeurs du Tiers-monde sont partis. En même temps sont arrivés des effectifs américains qui représentaient le tiers des 60 000 soldats de l'IFOR, proportion qui a régulièrement baissé ces dernières années. La KFOR, en revanche, a été d'emblée nettement européenne. Par contraste total avec la campagne aérienne du Kosovo, qui était dominée par les Etats-Unis, le rapport entre soldats américains et européens était de 8 000 à 34 000 une fois l'opération terrestre pleinement lancée. Par ailleurs, si la SFOR a toujours été commandée par un Américain, la KFOR l'a toujours été par un Européen.

Pour les Européens, la question de la sécurité et de la stabilité dans les Balkans revêt une importance capitale. Il est donc naturel que l'Europe assume un rôle majeur dans ce domaine. Cela rencontre le point de vue des Etats-Unis, qui demandent que les charges soient plus largement réparties au sein de l'Alliance et que l'Europe devienne plus responsable de sa propre sécurité. Cependant, si la présence américaine a été réduite, le maintien de l'engagement et de la participation active des Etats-Unis en faveur de la paix et de la stabilité dans la région demeure indispensable à la fois à l'apport de solutions durables dans les Balkans et à la stabilité et à la sécurité à long terme de l'Europe.

L'OTAN a, certes, beaucoup fait pour s'adapter aux défis du maintien de la paix sous sa forme actuelle, mais une évolution analogue apparaît aussi dans d'autres secteurs. On reconnaît aujourd'hui que si les mesures militaires sont sans doute nécessaires pour maîtriser les conflits marqués par la violence, le succès d'une mission de maintien de la paix exige que ces mesures viennent en soutien et en complément de l'action des organismes civils, avec laquelle elles doivent être étroitement coordonnées. Une telle idée ne se serait pas imposée aussi facilement il y a dix ans, ou même cinq ans, époque où elle allait à l'encontre des conceptions traditionnelles à la fois militaires et humanitaires. En ce temps-là, les traditionalistes n'acceptaient pas que des soldats puissent se charger de tâches civiles, et de nombreuses organisations non gouvernementales refusaient de «se souiller les mains» en travaillant avec les militaires. Néanmoins, les conflits des Balkans ont montré qu'à l'évidence, le purisme en matière d'attribution des tâches dans les opérations de maintien de la paix traditionnelles appartenait au passé.

Depuis plusieurs années, l'Union européenne cherche à se doter d'une capacité militaire de gestion des crises et à améliorer ses structures de réponse aux crises dans le secteur civil. Elle sera

donc sans doute, à l'avenir, plus souvent en mesure de diriger les actions à mener dans le domaine de la gestion des crises. En fait, la Norvège et d'autres pays européens n'appartenant pas à l'UE se sont engagés à collaborer étroitement avec l'Union européenne pour la gestion des crises particulièrement complexes, étant donné la gamme d'instruments politiques dont dispose cette dernière. En plus de ses moyens militaires et civils, l'Union européenne peut, par exemple, jouer sur la promesse de futurs accords d'adhésion, d'association et de partenariat, ainsi que d'investissements économiques.

Par ailleurs, les Nations Unies ont entrepris un réexamen de leurs opérations de maintien de la paix après la publication, l'an dernier, du rapport Brahimi. Ce rapport vise à réactualiser la façon dont les Nations Unies s'impliquent dans la conception et la conduite des opérations de maintien de la paix. En outre, l'évolution de l'Union européenne et de l'OTAN au plan institutionnel et la coopération de plus en plus étroite entre les Nations Unies et les organisations régionales, à la fois sur le terrain et au niveau politique, vont certainement contribuer à la réforme du maintien de la paix par les Nations Unies qu'a initiée Brahimi et aider à définir le rôle que l'ONU doit aujourd'hui jouer à l'échelle mondiale, au moins dans des régions riches en institutions comme l'Europe.

Il y a, bien sûr, des limites aux capacités de toute organisation, qu'il s'agisse de l'Union européenne, de l'OTAN ou des Nations Unies. C'est pourquoi il est quasiment certain que les institutions en cause devront continuer à collaborer plus étroitement pour faire face aux crises futures. La poursuite des débats entre l'Union européenne et l'OTAN concernant l'accès aux moyens disponibles en cas de crise vient à l'appui de cette idée. On peut penser que là, des solutions concrètes seront finale-

ment trouvées sur le terrain, pour répondre aux besoins de la crise survenue dans l'ex-République yougoslave de Macédoine\* et de l'exercice de consolidation de la paix toujours mené au Kosovo et en Bosnie.

L'expérience des Balkans a montré qu'aujourd'hui, la paix passe d'abord par une transformation politique et sociale complexe et à long terme de sociétés détruites par la guerre. Toute consolidation générale de la paix doit prendre en compte, non seulement les préoccupations militaires et humanitaires les plus immédiates, mais aussi les tâches à plus long terme que constituent la construction de l'Etat, la réforme du secteur sécuritaire, le renforcement de la société civile et la promotion de la réintégration sociale. Si la régionalisation du maintien de la paix s'est révélée payante, il n'existe pas de modèle universel régissant les relations entre les organisations régionales et les Nations Unies. Il faut en outre se garder de penser que les organisations et les Etats régionaux sont toujours les mieux placés pour résoudre les problèmes de leur région. Il est, au contraire, indispensable que le maintien de la paix à l'échelle mondiale mette à profit les expériences, les compétences et les ressources accumulées, que les enseignements tirés du Kosovo soient, si possible, appliqués au Timor-Oriental et vice versa, et que les organisations mondiales et régionales, les organismes s'occupant des questions humanitaires et de développement et les gouvernements et la société civile des pays en cause travaillent tous dans le même sens. ■

---

## Les Balkans sont devenus le banc d'essai de la politique de sécurité de l'Europe

---

# Faire la guerre en faisant le bien

*Christopher Bellamy montre que les meilleurs soldats de la paix sont aussi les meilleurs combattants et que le maintien de la paix n'est certes pas une affaire de mauviettes.*

Beaucoup de militaires professionnels se sont engagés dans les opérations de soutien de la paix conduites ces dix dernières années avec enthousiasme et souplesse d'esprit. D'autres restent peu disposés à y entrer, et encore moins à collaborer étroitement avec les services extérieurs et les populations locales, considérant que les soldats doivent être uniquement des guerriers et que «le maintien de la paix est une affaire de mauviettes».

L'expérience des opérations menées récemment en Bosnie, en Haïti, au Kosovo et en Sierra Leone donne pourtant à penser que le maintien de la paix n'est certes pas une affaire de mauviettes. En fait, certains des combattants les plus aguerris du monde excellent dans les opérations de soutien de la paix et dans l'aide que nécessitent les situations d'urgence habituellement qualifiées de «complexes». De telles opérations exigent beaucoup de souplesse et d'ingéniosité dans la réaction à des événements inattendus, et elles demandent aussi beaucoup d'humanité. Les travaux de recherche récemment effectués à l'Université Cranfield indiquent que les populations locales respectent le plus les soldats de la paix qui sont aussi manifestement des professionnels, à la fois énergiques et bien équipés. Mais si ces militaires se montrent trop répressifs ou restent trop à distance de la population locale par souci de «protection des forces», ils deviennent également moins respectés — et moins efficaces.

La plupart des opérations de soutien de la paix sont axées sur les situations d'urgence complexes — dans lesquelles la méchanceté des hommes s'ajoute à des épreuves d'origine humaine et/ou naturelle. Les forces armées sont nécessaires à la création d'un environnement sûr permettant de reconstruire la paix, mais elles ne sont certainement pas les seuls acteurs, ni même les principaux. Une fois la paix obtenue, une bonne partie de la tâche immédiate concerne plus la police que les militaires. Cependant, pour de multiples raisons, telles que le coût de la rémunération des policiers et la difficulté de les déployer à l'étranger sur de longues périodes, ce sont les militaires qui doivent faire le travail. Les tâches à plus long terme, dont la reconstruction matérielle, le repérage des prisonniers et des réfugiés, la remise sur pied des soins de santé, l'organisation des élections et les prises de sanctions contre les criminels de guerre, incombent à d'autres secteurs.

---

*Christopher Bellamy est professeur de sciences et doctrines militaires à l'Université Cranfield et l'auteur de plusieurs ouvrages, dont "Knights in White Armour: The New Art of War and Peace" (Pimlico).*

---

Les opérations de soutien de la paix couvrent une large gamme de tâches. Celles-ci comprennent le maintien de la paix traditionnel, où il s'agit de maintenir une paix établie d'un commun accord; ce que les Britanniques appelaient le maintien de la paix au sens large, où l'environnement est extrêmement instable; la consolidation de la paix, c'est-à-dire la reconstruction de la société après un conflit et son retour à la normale; l'imposition de la paix, qui consiste à mettre fin à un conflit par la force.

Dans les situations d'urgence complexes, les opérations de soutien de la paix sont interarmées, combinées (impliquant de nombreux pays), et aussi — nouvel adjectif — intégrées (impliquant nombre de secteurs différents). Parmi ceux-ci figurent les forces armées, la police, les organisations non gouvernementales (ONG), les organismes d'aide humanitaire, les organisations internationales, les agences gouvernementales de développement, l'industrie privée et d'autres entreprises, ainsi que les médias.

Toutes les opérations de soutien de la paix sont maintenant suivies de près par les médias. Il y a là quelque chose de comparable à la météorologie, où les changements de temps sont prévisibles d'une façon générale, mais pas entièrement. De plus, les médias peuvent, non seulement rendre compte des problèmes, mais aussi contribuer dans une assez large mesure à leur résolution. Ils sont l'un des principaux mécanismes d'équilibre dans toutes les sociétés démocratiques à économie de marché, et ce sont précisément de telles sociétés que les opérations de consolidation de la paix ont pour but de créer, dans la mesure où elles représentent les meilleures garanties de la paix. Aider au développement de médias libres et indépendants doit donc constituer un élément clé de la consolidation de la paix.

Le général Sir Mike Jackson, l'officier britannique qui a dirigé les forces de l'OTAN au Kosovo en juin 1999, a récemment comparé ce type d'opération multiforme à une longueur de corde. La corde est composée de nombreux fils, et son point de rupture est beaucoup plus élevé que celui du total de ces fils pris séparément. Le problème est d'entrelacer les fils et de faire en sorte qu'aucun d'eux ne devienne sensiblement plus épais que les autres, ce qui déformerait la corde, la soumettrait à des tensions et endommagerait tout ce contre quoi elle frotterait.

La nécessité de cette approche intégrée est reconnue, non seulement sur le terrain, mais aussi au niveau des plus hautes autorités. Le gouvernement britannique a récemment lancé une initiative plurisectorielle dans le cadre de laquelle trois départements, le Ministère de la défense, le Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth et le Département du développement international, apportent une contribution à deux budgets, un

pour l'Afrique et un pour le reste du monde, au titre de la prévention des conflits, ce qui souligne le caractère intégré de cette tâche.

Entre-temps, l'un des problèmes les plus difficiles à résoudre sur le terrain est celui de la différence culturelle entre les ONG et les forces armées. Même si les anciens militaires sont bien représentés au sein de beaucoup d'ONG, certaines de ces organisations, qui ont hérité d'une tradition religieuse, parfois pacifiste, se méfient naturellement des militaires. Inversement, certains militaires se méfient des ONG, semblent parfois exaspérés par un manque visible de coordination et peuvent ne pas ménager leurs critiques — souvent injustes — concernant l'aptitude du personnel des ONG à vivre sur le terrain.

L'entrée de forces des Nations Unies en Croatie puis en Bosnie, en 1992, a fourni un modèle d'opérations intégrées de soutien de la paix. L'opération au Kosovo menée depuis 1999 en fournit un autre, beaucoup plus complexe. La raison essentielle en est qu'à la différence de la Bosnie, le Kosovo n'a pas de gouvernement local. C'est, en fait, un protectorat international. Il n'y existe pas encore de véritable Etat installé pour le long terme. En réalité, le rôle de l'«Etat» est joué par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Quoi qu'il en soit, nombre de bonnes relations pratiques se sont établies entre les organismes civils et militaires qui travaillent au Kosovo, et l'on peut en tirer beaucoup d'enseignements pour les futures opérations intégrées.

Quelque 200 ONG travaillent actuellement au Kosovo. Coordonner leurs activités reviendrait, en quelque sorte, à monter un orchestre jouant sur des partitions différentes. Chacune a son domaine d'intérêt et ses compétences propres. Lorsque les autorités militaires cherchent à contrôler et à coordonner les travaux des ONG, leur démarche est parfois mal accueillie. De plus, les ONG voient dans leur indépendance une forme de sécurité. Si elles paraissent trop étroitement associées à une force d'occupation, elles risquent d'être prises pour cibles.

La première priorité est donc d'éliminer les obstacles à une communication plus directe. Dans bien des cas, l'emploi d'une langue et d'une terminologie différentes nuit également à la compréhension, et ce problème est aggravé par des divergences d'interprétation des mêmes mandats. En 1994, la Norvège a accueilli une conférence où étaient représentés quelque 45 pays et 25 ONG et où ont été élaborées des directives concernant l'utilisation des moyens du secteur militaire et de la protection civile dans les secours en cas de catastrophe, ce que l'on a appelé les «Directives d'Oslo». Bien que conçues pour le contexte un peu plus simple des secours en cas de catastrophe naturelle, ces directives ont également été utilisées par les Nations Unies dans des situations d'urgence complexes, notamment au Timor-Oriental et au Kosovo. Les «Directives d'Oslo» sont actuellement examinées par le Centre euro-atlantique de l'OTAN pour la coordination des réactions en cas de catastrophe afin de voir s'il est possible d'établir un document analogue pour l'utilisation des moyens militaires et civils dans les situations d'urgence humanitaire complexes. Par ailleurs, l'OTAN développe une doctrine de coopération civilo-militaire (CIMIC) qui pourrait répondre à cette nécessité, mais certaines ONG risquent de se montrer méfiantes à l'égard de ce qu'elles pourraient considérer comme une «doctrine OTAN».

Transformer les Groupes de forces interarmées multinationales en groupes intégrant les ONG ne semble guère pouvoir constituer une solution acceptable, car une telle formule ne ferait qu'aviver la crainte des ONG de se voir dominer par les militaires. Dans toute opération de maintien ou de consolidation de la paix, l'autorité suprême sera sans doute exercée par un «Haut Représentant» mandaté par les Nations Unies, et c'est à ce niveau que devraient être entremêlés les travaux menés au niveau international par les militaires, les civils, les ONG et les entreprises, ainsi que l'action des autorités locales.

La diversité des nombreux acteurs peut être une force au lieu d'une faiblesse. Même si l'on cherche naturellement dans les institutions et les doctrines des moyens de coordonner les organisations et d'éviter les doubles emplois, ce sont souvent les relations personnelles entre les gens sur le terrain qui comptent vraiment. On pense qu'il existe un groupe d'un millier de personnes allant d'un théâtre de secours d'urgence à un autre. Si ces personnes pouvaient être identifiées et formées ensemble, cela faciliterait sans doute davantage la coordination.

La communication entre les militaires, les organisations internationales, les ONG, les autorités locales et les médias est évidemment d'une importance capitale dans la conduite d'une opération de soutien de la paix intégrée. A l'âge du caméscope et de l'internet, il est particulièrement nécessaire de disposer d'informations 24 heures sur 24 pour faire échec à la propagande des gouvernements hostiles et des groupes d'intérêts locaux. Au Kosovo, la communauté qui s'occupe de l'aide humanitaire coordonne déjà les informations. Le Centre d'information pour la coordination de l'aide humanitaire (HCIC) a été établi au Kosovo pour fournir des informations à toutes les organisations et agences intéressées. Sa base de données permet de savoir qui fait quoi, où et quand, ce qui est indispensable à la conduite d'opérations efficaces et réalisées dans des conditions de sécurité. Les forces armées pourraient prendre une plus grande part à des initiatives telles que le HCIC, éventuellement par le biais de la CIMIC.

Il importe également de déterminer qui est le mieux placé pour la tâche à accomplir. Les militaires sont souvent les premiers à être déployés et peuvent faire beaucoup par eux-mêmes. La construction par les forces britanniques de camps de réfugiés dans l'ex-République yougoslave de Macédoine\* en est un cas typique. Au Kosovo, certains organismes ont des moyens bien établis de communiquer avec la KFOR. Cependant, au lendemain de l'occupation du Kosovo, l'OTAN était considérée comme partie au conflit, ce qui a nécessité une nette division entre missions militaires et tâches humanitaires.

L'expérience des opérations de ces dix dernières années montre que les forces uniquement affectées au maintien de la paix et à des tâches du même ordre — assimilables à des forces de gendarmerie — n'inspirent guère de respect à ceux avec qui elles doivent travailler en interaction. Les plus efficaces ont la formation et l'équipement de soldats de métier, ce qui ne les empêche pas d'accomplir leur mission en interaction avec la population locale. Les unités américaines, très attachées à la protection des forces et se présentant sous un aspect peu engageant, paraissent parfois aller trop loin dans l'autre sens, et leur isolement des gens du pays risque de réduire l'efficacité de leur rôle de maintien de la paix.

Les «Royal Marines» ont donné un exemple de la façon dont les militaires professionnels les plus aguerris excellent aussi en matière de maintien de la paix, en participant à la construction de nombreux terrains de jeux devant contribuer à rendre aux enfants une vie normale. L'un de ces terrains risquait d'être saccagé par des plus grands, et il était impossible de le surveiller en permanence. Mais les «Marines» ont eu l'idée d'installer un «téléphone rouge» permettant aux gens du voisinage de les appeler, de façon anonyme, s'ils pensaient que des actes de vandalisme étaient sur le point d'être commis. Dans le maintien de la paix comme dans la guerre, le pragmatisme est payant.

Il arrive que la coopération entre organismes ne fonctionne pas comme elle le devrait, et les résultats valent d'être notés. L'ONG britannique «War Child» a pour spécialité, entre autres, de construire des terrains de jeux pour les enfants. L'un des premiers a été construit à l'école pour malentendants de Prizren, au Kosovo, peu après l'arrivée des forces alliées, en 1999. Depuis lors, les forces allemandes de la KFOR ont décidé de faire une donation à l'école et demandé quels étaient les besoins. Il semble que la communication n'ait pas été parfaite, et les Allemands sont venus construire un terrain de jeux de l'autre côté de l'école. Un ou deux appels téléphoniques ou une meilleure connaissance de ce que faisaient les différentes ONG auraient pu empêcher ce double emploi. L'école dispose donc maintenant de deux terrains de jeux, ce qui est très apprécié des enfants, mais peut-être moins des enseignants, qui doivent surveiller deux terrains, d'un côté de l'école à l'autre.

Les opérations de soutien de la paix et les opérations humanitaires seront sans doute parmi les tâches principales des forces armées de l'OTAN pendant la prochaine génération. En fait, l'expérience acquise en matière de consolidation de la paix après les conflits indique qu'il faudra au moins une génération pour créer un Etat autonome au Kosovo et ailleurs. Afin de garantir le succès des opérations de soutien de la paix telles qu'elles existent actuelle-

ment, il faudra recruter et former des militaires possédant les qualités psychologiques et physiques propres aux combattants. On ne peut compter sur personne d'autre si le maintien de la paix dégénère tout à coup en guerre civile, et des études ont montré que personne d'autre ne s'attire l'indispensable respect des gens du pays dès le lendemain d'un conflit sanglant. Mais de tels combattants, bien disciplinés (ce qui est essentiel), peuvent être les meilleurs artisans du maintien de la paix et assumer cette tâche avec enthousiasme. Une gendarmerie n'ayant reçu qu'une formation partielle ou une armée entraînée uniquement aux missions de maintien de la paix ont peu de chances d'être efficaces. La psychologie du guerrier doit demeurer,

mais doit être empreinte de souplesse et d'humanité; les combattants doivent être prêts à fraterniser avec les gens du pays, et même — comme beaucoup de grands soldats l'ont fait — à s'assimiler aux autochtones. Il est possible de faire la guerre en faisant le bien, et c'est là le défi que de nombreuses forces armées vont avoir à relever dans le premier quart du XXI<sup>e</sup> siècle.

Les militaires devront cependant trouver des compromis avec les organismes d'aide humanitaire et les autres ONG, les organisations internationales, les autres services gouvernementaux et les autorités locales. Officiers et sous-officiers doivent recevoir une instruction élargie leur permettant de s'adapter et de faire face aux

particularités des autres organismes. Cette nécessité est prise en compte dans les stages, qui sont de plus en plus «interarmées» et incluent régulièrement l'étude des opérations intégrées et de l'activité des ONG. Toutefois, d'autres organismes ont plus de mal à s'adapter. Peu d'autres services gouvernementaux, sans même parler des ONG, peuvent se permettre, comme les militaires, d'envoyer des membres de leur personnel suivre de longs stages de formation et d'instruction. Pour les ONG, qui fonctionnent avec l'argent des donateurs, il faut d'abord, bien sûr, aller sur le terrain et sauver ou reconstruire des vies aussi rapidement et aussi efficacement que possible. C'est pourquoi il incombe aux militaires de se montrer particulièrement sensibles aux préoccupations des ONG et d'établir avec elles les relations nécessaires. ■



En service sur un terrain de jeux: certains des combattants les plus aguerris, tels que les «Royal Marines», excellent dans les opérations de soutien de la paix

© Heather Kerr/War Child UK

# Les enseignements des conflits des Balkans

*David Lightburn analyse l'expérience de l'OTAN en matière de maintien de la paix et compare les façons dont l'Alliance et les Nations Unies tirent les enseignements des conflits des Balkans.*



© Reuters

Apprendre en première ligne: l'OTAN et les Nations Unies ont retiré des enseignements très semblables de leur expérience du maintien de la paix dans les Balkans

Le début des années 90 a vu un changement spectaculaire de la manière dont la communauté internationale envisageait de répondre aux défis de sécurité. La nécessité de maintenir la paix a augmenté avec la fin de la Guerre froide et un certain nombre de tensions latentes et internes d'ordre ethnique, territorial et religieux ont dégénéré en conflits. Pour les nombreuses organisations régionales et internationales engagées dans les Balkans au cours des années 90, l'expérience s'est apparentée à celle d'un vaste laboratoire. Les deux organisations les plus directement intéressées par les conflits des Balkans ont été l'OTAN et l'ONU.

---

*David Lightburn est analyste au Pearson Peacekeeping Center de Nouvelle-Ecosse (Canada). Durant son temps de service à l'OTAN, de 1992 à 2000, il a contribué à l'action menée pour développer la participation de l'Alliance au maintien de la paix.*

---

Pour les Nations Unies, la combinaison de difficiles expériences dans les Balkans et des défis et réalités des missions conduites au Rwanda, en Somalie et, tout dernièrement, au Timor-oriental a amené, en 2000, la création d'un groupe dirigé par l'ambassadeur Lakhdar Brahimi et la demande de l'établissement d'un rapport sur l'avenir du maintien de la paix par l'ONU. Pour l'OTAN, les Balkans ont été à l'origine de nombreuses «premières»: le premier déploiement hors zone, les premières actions offensives, la première coopération significative avec d'autres organisations internationales et la première opération de l'Alliance en matière de maintien de la paix.

A l'été 1992, le Secrétaire général de l'ONU a publié un *Agenda pour la paix*, document dans lequel il a défini les diverses phases du maintien de la paix et indiqué que, dans l'ensemble, le maintien de la paix traditionnel était en train de devenir beaucoup plus complexe et d'impliquer un bien plus grand nombre d'acteurs que par le passé. Par la suite, en 1995, à la lumière de l'expérience acquise dans les Balkans, au Cambodge, au Rwanda et en Somalie, les Nations Unies ont admis que la situation était devenue encore plus difficile et plus complexe, et

elles ont publié une version actualisée de l'*Agenda pour la paix*, en apportant des augmentations et des ajustements aux catégories précédemment définies et en acceptant certaines limitations de leurs propres prérogatives, en particulier dans le cas de l'imposition de la paix.

Après avoir aidé à préserver la paix en Europe au cours de la Guerre froide, l'OTAN a commencé, vers la fin de l'année 1991, à rechercher la sécurité par un dialogue, une coopération et un partenariat avec ses anciens adversaires. Le Concept stratégique de 1991 a clairement indiqué que les nouveaux défis de sécurité allaient être caractérisés par des aspects et des origines multiples et seraient difficiles à prévoir et à évaluer. Dans la mise en œuvre de cette nouvelle stratégie, les Ministres des affaires étrangères des pays de l'Alliance ont notamment déclaré, au printemps 1992: «nous sommes prêts à soutenir, au cas par cas et conformément à nos propres procédures, les activités de maintien de la paix entreprises sous la responsabilité de la CSCE». Peu après, en décembre 1992, à la suite d'une intervention de l'Alliance en soutien des objectifs des Nations Unies dans l'Adriatique, ils ont officiellement décidé que l'Alliance développerait son soutien aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. De 1992 à 1995, l'OTAN s'est progressivement engagée sur mer et dans les airs pour appuyer les opérations conduites par l'ONU dans les Balkans.

Le rapport Brahimi, présenté en août 2000, constate un profond changement dans l'approche des Nations Unies, passée de l'observation neutre des scénarios suivant immédiatement les conflits à une implication dans des conflits non encore arrivés à leur terme. Ce rapport note par ailleurs que les Nations Unies n'ont en rien modifié leur culture institutionnelle ou leurs compétences face aux nouveaux défis. Il réclame des adaptations, notamment des mandats clairs et réalistes en matière de maintien de la paix, de solides règles d'engagement pour les forces, une unité dans les efforts déployés, une chaîne de commandement précise et unifiée, et le passage de simples opérations de surveillance à une participation plus active à la restructuration de l'ensemble du système de sécurité publique. Il contient également de nombreuses recommandations concernant l'aptitude des Nations Unies à concevoir, planifier, monter et soutenir au niveau logistique des opérations de paix complexes.

Pour ce qui est de l'OTAN, un certain nombre d'exercices s'appuyant sur les enseignements acquis ont commencé à être entrepris dès 1996. La surveillance de la mise en œuvre de l'Accord de Dayton en Bosnie-Herzégovine (Bosnie) a apporté certaines leçons politiques et militaires fondamentales qui ont, pour l'essentiel, été finalement appliquées au Kosovo, près de quatre ans plus tard. Il existe beaucoup de points communs entre les enseignements fondamentaux tirés par l'OTAN et les idées-forces du rapport Brahimi, qui méritent un complément d'étude.

**Un lien étroit entre mandat, mission et capacités:** en se préparant à surveiller la mise en œuvre de l'Accord de Dayton, l'OTAN a profité de l'expérience acquise par les Nations Unies en Bosnie au début des années 90, notamment en ce qui concerne les problèmes créés par la fréquence des changements de mandat, l'absence d'instructions précises aux commandants des forces des Nations Unies et le manque général de soutien des Etats membres aux mandats qu'ils avaient eux-mêmes fixés au siège de l'ONU, à New York. Ainsi, l'OTAN a insisté sur la nécessité d'un lien étroit entre le mandat énoncé à l'annexe 1A, l'annexe militaire, de l'Accord de Dayton, la mission assignée par le Conseil de l'Atlantique Nord aux autorités militaires de l'Alliance, en par-

ticulier au commandant de la Force de mise en œuvre (IFOR), et les capacités de l'Alliance et l'affectation à l'IFOR de forces et d'autres ressources spécifiques. A l'initiative des Alliés les plus actifs, l'annexe 1A a été expressément conçue pour donner à l'OTAN les moyens de faire ce que l'on attendait d'une force de mise en œuvre. C'est pourquoi on y a fait figurer une clause aujourd'hui qualifiée d'«arme fatale», aux termes de laquelle le commandant de l'IFOR était investi de l'autorité suprême qu'il devait pouvoir exercer sur les forces des parties au conflit. La mission a été définie par les autorités politiques de l'Alliance, sur la base des avis éclairés rapidement donnés par les autorités militaires de l'OTAN. L'accent a alors été mis clairement sur l'annexe 1A, ce qui excluait que la Force puisse être appelée à la rescousse dans de multiples domaines par des organismes civils cherchant tous un soutien sur le terrain; il ne devait pas y avoir de déviation progressive de la mission, phénomène auquel s'étaient heurtées précédemment les forces des Nations Unies. Enfin, le Grand quartier général des puissances alliées en Europe a organisé une série de conférences de planification pour faire en sorte que les capacités requises soient en place.

Brahimi a aussi clairement indiqué qu'il ne faudrait pas répéter les erreurs commises par les Nations Unies dans les années 90 concernant les changements de mandat, les missions et l'affectation aux opérations de ressources insuffisantes. En particulier, son rapport précise que les mandats devraient être clairs, crédibles et réalisables et recommande qu'avant de décider la mise en œuvre d'un accord de cessez-le-feu ou de paix, le Conseil de sécurité s'assure du respect de certaines conditions essentielles telles que la conformité avec les normes internationales en matière de droits de l'homme, la faisabilité des tâches spécifiées et la possibilité réelle de respecter les délais fixés. Le rapport propose également que le Conseil de sécurité laisse toute résolution sous la forme d'un projet jusqu'à ce que les Etats membres aient fermement pris la décision de fournir des troupes et les éléments indispensables au succès de la mission, dont les ressources nécessaires à la consolidation de la paix. Ainsi se trouve établi le lien entre le mandat et les ressources. Le rapport propose ensuite de faire pleinement participer le Secrétariat de l'ONU de façon que ses experts disent au Conseil de sécurité ce qu'il doit savoir, et non ce qu'il souhaite entendre, et de faire entrer les contributeurs de troupes dans le dialogue afin que la mission du commandant de la force soit définie comme il convient.

**La nécessité d'unir les efforts:** un autre enseignement fondamental tiré par l'OTAN a été le fait que la clé de toute stratégie de sortie, qui préoccupait certains dans les premiers temps du processus de paix en Bosnie, était la réussite d'autres actions essentielles prévues dans l'Accord de Dayton. Après le succès de la mise en œuvre des aspects militaires de l'accord de paix, il était évident que le maintien d'un environnement sûr pour les mesures à prendre dans le domaine civil impliquait une étroite coopération avec une large gamme d'autres participants au processus de paix, dont le Bureau du Haut Représentant, l'OSCE et les Nations Unies. En conséquence, les préoccupations suscitées par les risques d'une déviation progressive de la mission ont peu à peu fait place à l'idée qu'il était essentiel d'appuyer l'action à mener dans le domaine civil. La prise de conscience d'une telle coopération implique une beaucoup plus grande compréhension entre les diverses organisations s'occupant de questions militaires, civiles, humanitaires et de développement, chacune devant comprendre les cultures, les politiques, les procédures, les processus de prise de décisions, les bases de ressources, les capacités, les moyens d'action et les limitations des autres.

Le rapport Brahimi fait aussi valoir la nécessité de partenariats fondés sur une meilleure compréhension des divers acteurs. S'il est centré sur le système interne des Nations Unies et le besoin de «missions intégrées» ayant un «quartier général intégré», il évoque la nécessité d'une coopération, et donc d'une compréhension fondamentale, entre les responsables de l'analyse politique, des opérations militaires, de la police civile, de l'assistance électorale, des droits de l'homme, du développement, de l'aide humanitaire, des réfugiés et des personnes déplacées, de l'information du public, de la logistique, des finances et du recrutement.

**Harmonisation des objectifs, des concepts et des plans:** en octobre 1995, l'OTAN a entrepris une action visant à mesurer les objectifs, les concepts généraux et les plans préliminaires des autres organisations pouvant apporter une contribution à l'Accord de Dayton, alors en gestation, par le biais de visites d'experts. Pratiquement aucune organisation n'était prête à un déploiement en Bosnie dans les délais prévus, et, dans la plupart des cas, l'effort demandé dépassait largement toute expérience précédente. De plus, certaines organisations, comme les Nations Unies elles-mêmes, n'étaient pas parties aux négociations de Dayton et ne disposaient donc pas du temps de préparation nécessaire. C'est pourquoi il n'y a pas eu d'échange de concepts ou de plans préliminaires, ni de véritable évaluation des objectifs au-delà des dispositions assez vagues des annexes suivantes de l'Accord de Dayton.

Brahimi présente le concept d'un quartier général intégré pour les missions et propose que des membres de toutes les parties du système des Nations Unies y soient affectées. En suite à cette proposition, le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies est en train d'élaborer un programme de formation en trois phases pour ce type de quartier général, programme comportant une préparation spécifique à la mission en cause.

**Nécessité d'une capacité solide:** l'action actuellement menée en Bosnie par la force dirigée par l'OTAN pourrait être considérée en grande partie comme du maintien de la paix au sens classique, mais s'appuie sur une capacité qui permet de faire face aux situations d'urgence. L'IFOR puis la SFOR ont fourni une aide humanitaire et ont parfois dû employer la force. La SFOR a appuyé la mise en œuvre de toute une gamme d'aspects civils de l'accord de paix et examine à présent les moyens d'assurer durablement une stabilité à plus long terme. Au Kosovo, l'Alliance a eu pour mission, d'abord d'empêcher un conflit, en coopération avec l'OSCE, puis d'apporter une aide humanitaire, et enfin d'imposer un règlement et un état de paix et d'appuyer la mise en œuvre des aspects civils. Pour ses planificateurs, le principal enseignement concerne la nécessité d'une force puissante et souple, disposant de solides règles d'engagement et capable de faire face à toute une série de circonstances imprévues et de situations d'urgence. Par ailleurs, le concept OTAN des Groupes de forces interarmées multinationales (GFIM) a pour but de renforcer la capacité de l'Alliance de faire face à des situations d'urgence futures.

Le rapport Brahimi présente aussi des conclusions sur la nécessité d'un solide dispositif de forces et d'une stratégie de consolidation de la paix conçue de façon rationnelle. Il donne à entendre que les Nations Unies doivent maintenant être prêtes à prendre parti. Lorsque l'un des signataires d'un accord de paix en viole manifestement les termes, rester impartial risque de compromettre la crédibilité d'une mission et de revenir à se rendre complice des malfaiteurs. Il faut donc, pour les missions, le pou-

voir d'employer la force face à la violence et la capacité et la volonté de combattre les coupables de façon décisive. Cela implique des forces plus importantes, mieux équipées, et aussi plus coûteuses, capables d'exercer une véritable dissuasion, contrairement à la présence symbolique et nullement menaçante qui a traditionnellement caractérisé le maintien de la paix. Les récents rapports des Nations Unies sur le Rwanda et Srebrenica viennent en complément et à l'appui de cette conclusion. En ce qui concerne les forces armées, la Brigade d'intervention rapide tenue en attente par les Nations Unies, qui représente, à certains égards, l'équivalent des GFIM de l'OTAN pour ce qui est de l'état de préparation, a déjà été mise à l'épreuve dans le conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée.

**Une intégration appropriée des contributeurs de troupes:** depuis le déploiement de l'IFOR en Bosnie, l'OTAN s'est employée à faire entrer progressivement les Partenaires fournissant des troupes dans les processus de planification et de prise de décisions. Dans les premiers temps, il a fallu, pour des raisons de sécurité, trouver un équilibre entre, d'une part, les consultations avec les Partenaires, et, d'autre part, la juste reconnaissance de l'engagement des contributeurs de troupes non OTAN. L'Alliance a également établi un moyen d'évaluer les offres concernant des unités militaires non OTAN afin de s'assurer de leur état de préparation aux défis des Balkans.

Le rapport Brahimi souligne la nécessité de réserver aux contributeurs de troupes une plus grande place dans la planification et la prise de décisions. Il traite également de la question de la qualité des forces en suggérant, à titre de pratique généralisée, la création et le déploiement d'équipes d'évaluation des Nations Unies pour la formation et l'équipement des contingents nationaux.

**Garantir la sécurité publique dans les opérations de maintien de la paix:** la sécurité publique demeure un défi de première importance pour la communauté internationale à la fois en Bosnie et au Kosovo. Cependant, les situations sont nettement différentes, étant donné que l'ordre public est la responsabilité de la police locale en Bosnie et celle des Nations Unies au Kosovo. En Bosnie, l'Alliance a constaté qu'en raison des insuffisances de la police locale, la force dirigée par l'OTAN avait besoin d'une capacité de réaction aux désordres, les soldats n'ayant pas la formation nécessaire pour assumer des tâches de police. En conséquence, l'OTAN a créé une unité multinationale spécialisée de carabiniers, de gendarmes et d'autres auxiliaires de police, opérant sous commandement militaire. Au Kosovo, les militaires devant, de toute urgence, pouvoir assurer l'ordre public avant que la police des Nations Unies soit effectivement arrivée sur le terrain, la plupart des contingents ont été déployés avec des moyens supplémentaires, militaires ou policiers, et/ou des unités entraînées à cette fin.

Le rapport Brahimi conclut également qu'il s'agit là d'un problème essentiel, en mentionnant la nécessité de constituer des équipes nationales de policiers qui pourraient être déployées dans le cadre des missions des Nations Unies. Il demande instamment que soient prévus des arrangements régionaux en matière de formation, et il encourage la création d'un groupe de réserve d'une centaine de policiers devant renforcer les services de planification des Nations Unies à l'apparition d'une crise.

**Nouvelles procédures et structures de gestion des crises:** dès les premières phases du processus de planification consacré à l'IFOR, l'OTAN s'est aperçue que ses procédures de gestion des

crises n'étaient pas applicables en totalité aux besoins du maintien de la paix en Bosnie. Les aspects fondamentaux tels que l'avis des autorités militaires et les prises de décisions politiques gardaient toute leur valeur, mais le soutien au quotidien du Secrétaire général et du Conseil de l'Atlantique Nord a été confié à un petit groupe multifonctionnel d'experts, l'Equipe spéciale pour la Bosnie, qui est ensuite devenu l'Equipe spéciale pour les Balkans. Ce groupe était composé d'experts politiques, militaires, humanitaires, juridiques, journalistiques et autres, selon les besoins. Un comité politico-militaire spécial de l'OTAN a également été constitué pour permettre à l'Alliance de bénéficier des contributions et des points de vue des pays sur les problèmes en cause.

L'une des principales conclusions du rapport Brahimi est qu'il faut largement réorganiser le système des Nations Unies, en particulier au siège de New York. Les questions abordées concernent les structures, les procédures et les ressources, ainsi que l'autorité et la responsabilité financières. En plus des propositions visant les mandats et le Conseil de sécurité, le rapport suggère que la consolidation de la paix soit traitée par le Département des affaires politiques, que soit créé un service d'analyse des informations et des stratégies, que la direction des missions et un état-major intégré soient prévus dès les premières phases du processus de planification, qu'une certaine autorité soit donnée en matière de financement aux responsables de la planification et de la mise en œuvre des missions, que le concept d'arrangements militaires de réserve soit étendu à la police civile, aux juges, aux juristes, aux experts des droits de l'homme et à d'autres spécialistes, et que le niveau des effectifs soit relevé, notamment au Département des opérations de maintien de la paix.

**L'importance de la formation, de l'instruction et de l'état de préparation:** l'OTAN et l'ONU sont toutes deux pleinement conscientes de la nécessité de disposer d'organismes et de personnels civils et militaires bien entraînés, bien informés et équipés de façon adéquate dans les difficiles environnements sécuritaire et humanitaire des Balkans et dans les missions de même complexité. Les forces dirigées par l'OTAN ont passé beaucoup de temps à préparer leur déploiement sur les deux théâtres des Balkans et, comme on l'a vu plus haut, à évaluer les contributions supplémentaires offertes par les pays non OTAN. L'importance accordée au maintien de la paix dans le programme du Partenariat pour la paix de l'Alliance a vite eu des effets positifs, les Partenaires ayant été nombreux à fournir des forces. Aujourd'hui, les concepts, la doctrine et les procédures de l'Alliance tiennent pleinement compte de l'expérience acquise dans les Balkans, particulièrement en ce qui concerne la coopération et la coordination avec les organismes civils dans le cadre du processus de paix.

Brahimi demande que soient accomplis des efforts au plan national pour mieux préparer les groupes, les personnels ou les spécialistes et des efforts au plan collectif sous la direction des

Nations Unies. Son rapport met spécifiquement l'accent sur la préparation dans les cas d'un quartier général de mission intégré et de la police civile et d'autres spécialistes non militaires, en recommandant vivement l'institution d'un mécanisme d'évaluation.

Pour sa part, l'OTAN est déjà en train d'appliquer les enseignements tirés et de les faire entrer dans sa politique et sa doctrine, de multiples façons: ses forces s'entraînent et opèrent ensemble depuis de longues années, l'accent est mis sur le maintien de la paix dans le Partenariat pour la paix, l'Alliance a des programmes spéciaux de coopération avec la Russie et l'Ukraine et un Dialogue méditerranéen, et l'OTAN développe ses relations avec les divers éléments militaires présents dans la région des Balkans. Elle réalise l'essentiel de sa coopération internationale par une communication renforcée avec l'Union européenne, l'OSCE et le HCR. Elle a également un officier de liaison permanent au siège de l'ONU, à New York, et elle envoie occasionnellement des officiers de liaison à Genève. L'OTAN entretient par ailleurs d'étroites relations avec les chefs de mission des organisations internationales en Bosnie et au Kosovo, et sa doctrine militaire prend maintenant pleinement en compte les dimensions civiles des opérations complexes de maintien de la paix.

Le rapport Brahimi a déjà eu pour effet d'appeler l'attention des milieux officiels et de l'opinion publique sur les lacunes du maintien de la paix des années 90, d'une façon efficace et constructive. Il traite d'une série de questions pratiques telles que la prise de décisions, le déploiement rapide, la planification et le soutien. Les questions abordées concernent aussi la mise en œuvre dans ses aspects civils, l'objectif étant de réduire à un minimum l'actuel caractère ad hoc de certaines missions de maintien de la paix. Il reste à présent aux Etats membres à coopérer avec les responsables compétents de l'ONU afin de continuer à renforcer les capacités des Nations Unies en matière de maintien de la paix.

Si l'on peut tirer une dernière conclusion de l'expérience acquise à la fois par l'OTAN et par les Nations Unies, c'est que la notion de solidité du maintien de la paix doit être étendue au secteur civil. L'expérience de la Bosnie et du Kosovo montre clairement que la communauté internationale doit s'assurer sans tarder l'autorité et la crédibilité nécessaires. Il faut pour cela plus que la seule intervention de forces armées. Les principales organisations internationales doivent entrer en scène beaucoup plus rapidement et avec une efficacité bien plus grande, en exerçant toute l'autorité que leur confèrent leurs mandats respectifs. Lorsque ces organisations pourront montrer aux responsables locaux et à l'opinion publique une résolution plus marquée et une plus grande unité dans les efforts accomplis, il sera sans doute plus facile de réaliser la coopération et le soutien nécessaires, et, finalement, de mener les missions à bien. ■



## LE PROGRAMME SCIENTIFIQUE DE L'OTAN

«Rassembler le monde scientifique pour le progrès et la paix»



Le Programme scientifique de l'OTAN apporte un soutien aux projets en collaboration entre scientifiques des pays alliés et des pays partenaires. Ce programme - qui n'est pas lié à la défense - a pour but de stimuler la coopération entre scientifiques d'origines différentes, de faire naître des liens durables entre chercheurs et de faciliter l'évolution des communautés scientifiques des pays partenaires.

On trouvera toutes informations complémentaires sur le site web de l'OTAN, à l'adresse suivante:

<http://www.nato.int/science>

# Débat

## Les militaires peuvent-ils être à la fois des soldats de la paix et des combattants?

### Oui:

*Bill Nash est général de brigade (e.r.) des forces terrestres des États-Unis et directeur du «Council on Foreign Relations' Center for Preventive Action»; il a été administrateur régional des Nations Unies dans le nord du Kosovo et commandant de la première division américaine à être déployée dans les Balkans.*



### Non:

*John Hillen est le chef des services d'exploitation de l'«Island ECN Inc.»; ancien officier des forces terrestres des États-Unis, il a publié de nombreux ouvrages sur la sécurité internationale et a été consultant lors de la campagne électorale du président George W. Bush.*

### Cher John,

Il y a déjà quelque temps que nous devons avoir cette discussion sur le combat et le maintien de la paix, et je suis heureux que nous en ayons finalement trouvé l'occasion. J'ai été confronté pour la première fois au problème des rapports entre le maintien de la paix, l'état de préparation au combat et les questions connexes alors que ma division se préparait à partir pour la Bosnie-Herzégovine (la Bosnie), à l'automne 1995. Le succès que nous avons connu en Bosnie et à notre retour en Allemagne, un an plus tard, m'a convaincu que notre approche du maintien de la paix expliquait en grande partie, non seulement la réussite de notre mission, mais aussi notre retour rapide aux normes qui étaient a priori celles de l'état de préparation au combat. J'aurais ici trois grandes observations à formuler.

En tant que commandant de la 1re Division blindée, j'étais résolu à faire en sorte que mes hommes ne soient pas mis en péril comme l'avait été la force des Nations Unies qui nous avait précédés. Nous avons donc adopté, à l'approche de la mission en Bosnie, une attitude de combattants. Nous devons, comme le disait la première phrase de ma déclaration de commandement, toujours nous présenter en soldats «aguerris, disciplinés, compétents et professionnels». Au cours des deux premiers mois de la mis-

sion, j'ai dû utiliser cette formule environ 50 fois par jour; et je pense qu'elle a été bien appliquée. C'est là la première clé du maintien d'une capacité de combat lors d'une mission de maintien de la paix.

En partant de cet état d'esprit, nous nous sommes employés à «faire les choses comme il le fallait» et à intégrer la formation dans nos opérations quotidiennes. Je veux dire par là que nous avons introduit et appliqué à ces opérations les pratiques et procédures courantes d'organisation sur le terrain. Chaque jour étaient effectués des travaux de maintenance, des vérifications et des exercices de préparation au combat. Les plus jeunes responsables ont appris à diriger des opérations et à mettre leur équipe en mesure d'exécuter les missions. Au niveau du personnel, la coordination horizontale et verticale a été assurée quotidiennement dans les moindres détails.

En ce qui concerne la formation, nous avons organisé des briefings et des programmes semblables à ceux des garnisons dans les 90 jours qui ont suivi notre arrivée sur le théâtre. En Bosnie, nous avons mis en place des champs de tir et des installations d'entraînement où toutes nos armes ont été régulièrement utilisées, et nos tankistes et nos équipages de chars Bradley se sont exercés sur des terrains hongrois par roulement, à raison d'une compagnie chaque semaine. Nous avons même créé à leur intention des ses-

sions de perfectionnement pour l'emploi des systèmes au laser en liaison avec nos points d'observation, dont nous nous servions pour suivre les mouvements des forces locales. Nous voulions que celles-ci nous voient nous entraîner au combat.

Le troisième élément clé a été un plan d'entraînement au redéploiement et au post-déploiement pour notre retour en Allemagne. Les modalités de ce retour et ce que nous ferions dans les mois qui le suivraient étaient d'une grande importance s'agissant des délais dans lesquels nous serions prêts à repartir - pour quelque mission que ce soit. Notre plan de redéploiement prévoyait que nous passions quatre à six jours sur notre base de transit de Hongrie. Là-bas, nous avons tout fait: nous avons distribué de nouveaux uniformes et remis les équipements, les pièces et les véhicules en excédent, procédé à des contrôles médicaux et dentaires, organisé des exercices de tir à l'intention de nos unités blindées et de nos sections d'infanterie. Le temps ainsi passé en Hongrie a économisé à nos soldats des semaines de travail à leur retour sur leur base d'origine.

Après ce retour, notre programme a commencé par une période de permissions bien méritées. Les quelque 45 jours accordés par bataillon ont eu pour effet direct une attitude extrêmement positive de la part des soldats et de leur famille à l'égard du travail qui nous attendait.

Nous avons adopté,  
à l'approche de la mission  
en Bosnie, une attitude  
de combattants

**BILL NASH**

Cette question de qualité de vie ne saurait être négligée dans l'étude des moyens de faire face aux besoins militaires d'aujourd'hui et de demain.

Notre plan d'entraînement a porté sur les capacités que nous n'avions pas mises à l'épreuve en Bosnie, comme la planification et l'exécution d'opérations d'attaque en profondeur et de contre-reconnaissance. Au total, nous avons constaté que les progrès réalisés en Bosnie dans des domaines complexes du combat et du commandement l'emportaient de beaucoup sur toutes les pertes enregistrées dans telle ou telle mission de combat dans le cadre du maintien de la paix. En fait, un haut commandant a déclaré après notre exercice du «Fort Leavenworth Battle Command Training Program», qui s'est déroulé environ 90 jours après le retour de la division, qu'à bien des égards, la 1re Division blindée était mieux entraînée après la Bosnie que certaines des divisions revenues de l'opération *Tempête du désert*. Quoi qu'il en soit, il ne fait pour moi aucun doute qu'après la Bosnie, notre division avait une aptitude au combat beaucoup plus grande qu'auparavant.

S'agissant des enseignements généraux à tirer de cette expérience, je dois relever deux faits marquants. Premièrement, la division a été déployée en Bosnie pratiquement dans son ensemble. Nous avons donc pu maintenir son intégrité beaucoup plus que ce n'a été le cas pour toute autre unité depuis la période de 1995 et 1996. Les avantages de cette cohésion pour l'état de préparation à long terme revêtent une extrême importance, voire une importance cruciale. Deuxièmement, il est à déplorer qu'à la fin de l'été 1997, la division ait connu une rotation de 70 à 80 pour cent au niveau des généraux, des colonels et des lieutenants-colonels, dont tous les commandants de brigade. Ce n'est pas ainsi que l'on maintient un état de préparation.

Eh bien, John, j'aimerais connaître votre point de vue, et je garde en réserve quelques munitions pour la contre-attaque que j'attends.

*Bien à vous,*  
Bill

Cher Bill,

Je voudrais vous dire tout d'abord combien j'ai plaisir à débattre ces importantes questions avec un homme pour qui j'ai tant de respect — à la fois pour le soldat, pour le diplomate et pour l'analyste averti de la politique étrangère.

Je ne suis nullement hostile aux opérations de maintien ou de soutien de la paix. En fait, dans l'ouvrage que j'ai consacré à l'histoire du maintien de la paix par les Nations Unies, j'ai analysé près de 50 missions différentes et appris à mesurer les énormes défis que constituent ces entreprises, ainsi que la contribution qu'elles apportent à la paix et à la sécurité internationales. Et, comme vous-même, lorsque je portais l'uniforme, j'ai combattu et servi dans des missions de maintien de la paix, de sorte que j'ai vu les deux côtés de la médaille.

De plus, et certains en seront peut-être surpris, je pense que les forces américaines doivent participer au maintien de la paix multinational. Mais pour moi, et dans l'optique de l'action que j'ai menée lors de la campagne électorale du président Bush, la question est celle de la dimension de l'engagement des Etats-Unis dans les opérations de maintien de la paix et des coûts d'opportunité inhérents à cet engagement.

Ce à quoi je suis opposé, c'est un engagement prolongé des troupes de combat américaines dans des opérations multinationales de maintien de la paix. Je pense qu'à long terme, les Etats-Unis devraient fournir des troupes de soutien ou des réservistes, et que leurs forces de combat de l'avant ne peuvent jouer un rôle clé que sur de courtes périodes. A mon sens, la célèbre déclaration de la conseillère Condolezza Rice au Conseil national de sécurité sur le peu de logique qu'il y avait à charger les parachutistes de la 82e Division aéroportée (l'une de mes anciennes unités) de conduire les enfants à l'école

trouve son origine dans trois grands arguments que je compte développer dans le cadre de ce débat.

Il y a d'abord l'argument géopolitique concernant le rôle que les militaires américains devraient jouer — vis-à-vis de leurs alliés et partenaires — dans les affaires de sécurité internationales. Mon propre argument selon lequel les super-puissances «ne sont pas des laveurs de carreaux» part du principe qu'étant donné que la quasi-totalité des missions de sécurité internationales auxquelles participent les Etats-Unis sont effectuées en coopération et par un travail en équipe, il importe que le responsable de l'équipe fasse en sorte que les rôles et les responsabilités correspondent aux intérêts et aux capacités. Au vu de l'énorme écart qui sépare les capacités militaires des Etats-Unis et celles de leurs Alliés européens en particulier, je crois que pour l'OTAN, la meilleure façon d'assumer ses nombreux rôles en matière de sécurité (je ne parle pas seulement du maintien de la paix en Europe) est de miser sur les compétences premières de ses membres. Pour les Etats-Unis — et pour eux seuls — il s'agit de la capacité de mener des combats à grande échelle. Pour tous les autres Alliés, il s'agit de celle d'effectuer des missions beaucoup plus limitées, et principalement des opérations de soutien de la paix.

Il y a ensuite l'incidence pratique d'une longue action de maintien de la paix sur le reste de la stratégie militaire américaine. A la différence de la plupart des membres de l'OTAN, les Etats-Unis doivent faire face à de difficiles engagements de sécurité dans l'ensemble du monde. Si le Royaume-Uni affecte des forces de combat à des missions alliées telles que le maintien de la dissuasion exercée sur l'Irak, dans la plupart des cas, les Etats-Unis sont seuls à veiller à ce qu'aucune puissance hostile n'ait le pouvoir

Ce à quoi je suis opposé,  
c'est un engagement  
prolongé des troupes  
de combat américaines  
dans des opérations  
multinationales de maintien  
de la paix

**JOHN HILLEN**



L'essentiel est que le bénéfice d'un environnement opérationnel fait plus que compenser l'éventuelle dégradation des compétences spécifiques, qui sont en général plus facilement et plus rapidement retrouvées

**BILL NASH**

de dominer l'Asie de l'est ou la région du Golfe. En outre, de pareilles missions exigent la présence de troupes de combat hautement entraînées et de tous les éléments de la puissance aérienne, navale et terrestre américaine — pleinement engagés et entraînés 24 heures sur 24 pour faire face aux pressions et aux défis d'une guerre (qui surviennent ordinairement sans préavis!).

Je dirais également que ce sont là les missions dans lesquelles les Etats-Unis - et l'Alliance — ne peuvent se permettre d'échouer. Comme je l'ai indiqué dans mon ouvrage consacré au maintien de la paix par les Nations Unies, une grande puissance peut se permettre de mener de façon plus ou moins imparfaite une mission de maintien de la paix, voire d'y échouer, sans que cela ait un effet durable sur le système de sécurité international. Cependant, si les Etats-Unis et leurs Alliés perdent ou même font match nul dans un grand conflit (tel que la Guerre du Golfe), toute la structure de la scène internationale peut s'en trouver modifiée et devenir pire. Même à l'époque du «politiquement correct», il nous faut admettre que certaines missions sont bel et bien plus importantes que d'autres.

Vos premières observations portent principalement sur le troisième facteur, qui concerne la question de savoir si les militaires américains peuvent être entraînés au maintien de la paix et au combat avec un égal succès et de façon pratiquement interchangeable. Mon ami le professeur Charles Moskos a eu cette phrase, restée célèbre: «Le maintien de la paix n'est pas un travail de soldat, mais seul un soldat peut l'assurer.» Cela semble très bien résumer l'énigme posée. Il ne fait aucun doute que des soldats bien entraînés et bien disciplinés peuvent, moyennant la formation nécessaire, exceller dans le maintien de la paix. Mais je ne suis pas certain (et j'ai des raisons de ne pas l'être) que des soldats profondément engagés dans le maintien de la paix puissent, pratiquement du jour au lendemain, devenir hautement performants dans l'environnement complexe et sophistiqué de combats tridimensionnels.

Je reviendrai sur ce point plus en détail dans la suite du débat, mais je voudrais faire observer dès maintenant que les efforts admirables et proprement héroïques que vous avez déployés en Bosnie pour l'entraînement de vos hommes tendaient précisément à réaliser cette quadrature du cercle — dans une démarche qui met les troupes américaines très fortement à contribution. Il s'agit de faire en sorte que nos soldats de la paix soient prêts à passer au pied levé à des actions de combat. La question a été étudiée par divers services gouvernementaux et instituts de recherche, et tous arrivent à la conclusion qu'il existe une certaine dégradation de l'aptitude au combat chez les militaires affectés depuis longtemps au maintien de la paix — tout simplement parce qu'aucune institution ne peut avoir la même efficacité dans deux tâches très différentes.

La question qui se pose ici est de savoir quelle part du risque de dégradation vaut d'être prise par les Etats-Unis.

*Bien à vous,*  
John

**Cher John,**

Je vais reprendre vos trois observations dans l'ordre inverse. Il peut, en

effet, se produire «une certaine dégradation de l'aptitude au combat chez les militaires affectés depuis longtemps au maintien de la paix». Mais la même unité ne reste pas longtemps sur place. La période est normalement de six à douze mois, c'est-à-dire qu'elle n'est pas particulièrement longue. Même si l'on y ajoute trois à six mois de formation préparatoire, les effets ne sont pas trop débilissants. L'essentiel est que le bénéfice d'un environnement opérationnel fait plus que compenser l'éventuelle dégradation des compétences spécifiques, qui sont en général plus facilement et plus rapidement retrouvées. Les militaires américains ont beaucoup plus de problèmes d'état de préparation pour d'autres raisons que celle de l'incidence relativement faible des missions de maintien de la paix.

Cependant, les questions à long terme que vous évoquez concernant les interventions doivent être abordées. Ici, nous ne parlons pas tant de maintien de la paix que de consolidation de la paix. Je crois que cette dernière activité dépasse les compétences et le rôle propre des militaires et entre dans le domaine de la mise en œuvre civile liée aux opérations de paix. L'absence de capacités civiles détourne les militaires de leur mission et les amène à participer à des activités qui vont au-delà de ce qui est normal. Tant que la composante civile de ces opérations de paix n'aura pas reçu la même priorité relative que la composante militaire en matière d'affectation de personnel et de ressources, nous n'atteindrons jamais nos objectifs de politique étrangère. A mon sens, nous passons beaucoup trop de temps à parler des problèmes militaires et trop peu à analyser les problèmes politiques, économiques, sociaux et sécuritaires au sens large qui doivent être résolus pour mener à bien la tâche mise en route par notre intervention.

Quant à votre première observation, j'aurais plusieurs choses à dire. L'image des «laveurs de carreaux» est bien trouvée, mais ne me semble pas correspondre à la réalité. Les dirigeants doivent toujours partager les pertes et les risques, politiques et physiques, avec ceux qui les suivent. Il est logique que les missions correspondent aux compétences, mais le consensus doit être

construit, et non exigé. Il ne faut jamais oublier la différence qu'il y a entre leadership et autocratie.

*Bien à vous,*  
Bill

### Cher Bill,

Il semble que nos divergences portent, non pas sur les principes, mais sur des appréciations subjectives de l'ampleur des problèmes. Ainsi, nous sommes d'accord pour considérer que de longues missions de maintien de la paix dégradent nécessairement l'aptitude des unités au combat, mais nous ne sommes pas d'accord sur la question de savoir où et quand cette dégradation devient débilante. De même, nous nous accordons à considérer que les Alliés ont des capacités et des intérêts différents, mais nous sommes en désaccord sur la mesure dans laquelle les Etats-Unis devraient reproduire les capacités de leurs Alliés dans des missions limitées de sécurité collective. Je voudrais m'expliquer sur ces deux points.

Nous ne savons jamais quand la dégradation des capacités de combat devient débilante avant qu'il ne soit trop tard. En mai 1950, lorsque la péninsule coréenne était en paix, le fait que l'entraînement au combat des forces d'occupation américaines en Corée et au Japon n'était pas vraiment affûté ne semblait pas être une source d'affaiblissement. Pourtant, un mois plus tard, le 25 juin, l'invasion des Nord-coréens et la mise en déroute des forces d'occupation américaines qui a suivi ont fait brusquement changer les attitudes.

Beaucoup d'événements de nature à exiger l'intervention d'une force américaine prête au combat pourraient arriver par surprise. Le temps risque de manquer pour se remettre des missions de maintien de la paix et s'entraîner au combat. Soyons francs: aucun Allié n'a les responsabilités mondiales des Etats-Unis, qui pourraient être appelés à réagir immédiatement à des menaces graves et imprévues pour la sécurité. Il serait insensé de risquer la vie de soldats américains à cause d'un état de prépara-

tion au combat insuffisant et de sacrifier les capacités uniques et décisives des forces des Etats-Unis simplement pour montrer les mêmes talents que nos Alliés dans des missions de maintien de la paix qui sont finalement moins importantes pour la sécurité du monde.

Cela m'amène à notre second point de désaccord: le rôle que les Etats-Unis devraient jouer en tant que dirigeants de l'OTAN dans ces missions de moindre importance. Même dans un climat diplomatique marqué par le vernis de l'égalitarisme, les Etats-Unis ne devraient pas se comporter comme si le leadership consistait à faire simplement ce que font tous les autres. Il est vrai que les dirigeants doivent partager les risques et les fardeaux, mais nos Alliés européens sont les premiers à regretter d'être de moins en moins capables de partager les risques et les fardeaux imposés par les missions qui affectent profondément la sécurité mondiale.

Nous sommes maintenant tous très focalisés sur les Balkans, mais il faut qu'à l'OTAN, quelqu'un garde un oeil sur le reste du monde. Ce quelqu'un est évidemment les Etats-Unis. Pourquoi recourir à une unité de combat pouvant devoir réagir en quelques jours à une situation telle que l'invasion du Koweït en 1990 (comme ce fut le cas de la 82e Division aéroportée) pour des missions dont tout autre Allié pourrait charger des réservistes paramilitaires? Cela serait sans doute bon pour l'Alliance, mais certainement mauvais pour la sécurité du monde. L'Alliance n'est pas une fin en soi; elle est seulement le moyen d'accroître la sécurité en Europe et ailleurs. Nous devrions donc réfléchir à deux fois avant de donner à la solidarité à court terme la priorité sur la sécurité à long terme.

Je suis tout à fait favorable à une participation des forces américaines aux missions de maintien de la paix dirigées par l'OTAN, mais je suis contre un déploiement prolongé des unités de combat des Etats-Unis dans de telles missions. L'histoire montre que nous pourrions tous en venir à le regretter.

*Bien à vous,*  
John

### Cher John,

Il semblerait que nous ayons en fait trouvé une convergence de vues, sinon un accord, sur la question en objet: les militaires peuvent être à la fois des soldats de la paix et des combattants. Vous ne voulez seulement pas que les militaires américains jouent ce double rôle très longtemps.

Un historien tel que vous ne peut pas se référer à mai 1950 pour affirmer qu'en 2001, le maintien de la paix est préjudiciable à l'état de préparation au combat des forces américaines. Les deux divisions (et plus) des forces terrestres des Etats-Unis qui ont été rapidement déployées en Corée au mois de juin 1950 avaient derrière elles près de cinq années d'occupation au Japon, où leur dotation en effectifs, leur équipement et leur entraînement n'étaient nullement axés sur le combat. Tout était différent: l'époque, le monde et, certainement, l'Armée américaine.

Je suis assez prêt à admettre que les forces américaines ne doivent pas toujours participer à des missions de maintien de la paix à long terme, et, comme je vous l'ai dit dans ma dernière lettre, je pense que les vraies tâches à long terme incombent, par nature, aux civils plus qu'aux militaires. Il paraît tout indiqué de faire appel à des for-



Nous sommes maintenant tous très focalisés sur les Balkans, mais il faut qu'à l'OTAN, quelqu'un garde un oeil sur le reste du monde

JOHN HILLEN

Les dirigeants doivent toujours partager les pertes et les risques avec ceux qui les suivent

**BILL NASH**

mations de réserve à mesure que ces missions se prolongent. Cependant, les incidences en matière d'état de préparation sont en vérité marginales, et nous devons éviter d'en parler à la légère alors qu'il existe tant de causes réelles d'insuffisance de l'état de préparation qu'il nous faut étudier si nous voulons être en mesure d'assumer nos responsabilités à l'échelle mondiale. Dans les Balkans, nous avons moins de 10 000 soldats, dont beaucoup sont des réservistes. Si nous sommes appelés à combattre sur d'autres théâtres, la réaffectation de ce petit nombre de militaires en vue d'un plus grand bien ne risquera pas de compromettre la victoire ou la survie des Etats-Unis.

Enfin, j'estime que nous devons veiller à établir, sur une large base, une coalition d'amis et d'alliés tandis que nous nous préparons à relever les défis de sécurité du XXI<sup>e</sup> siècle. Les accusations concernant l'arrogance ou l'exceptionnalisme des Etats-Unis, qu'elles soient fondées ou non, ne vont pas nous aider dans nos entreprises et risquent, au contraire, de nuire à la sécurité que nous recherchons. A long terme, faire cavalier seul ne sera pas une bonne stratégie.

*Bien à vous,*  
John

**Cher Bill,**

J'ai bien compris ce que vous avez dit, d'ailleurs fort justement. Nous sommes d'accord sur le fait que les militaires américains peuvent à la fois maintenir la paix et combattre, en particulier dans des missions OTAN ou d'autres missions de sécurité collective. De plus, votre observation concernant les forces de réserve me paraît d'un grand intérêt. Recourir à des forces de réserve pour ces missions — comme le font déjà nombre de nos Alliés — est un développement positif, mais il ne sera pas sans conséquences aux Etats-Unis, où la structure des forces de réserve et la «convention» dont elle a fait

l'objet devront être réorganisées, toutes deux ayant été conçues pour répondre aux besoins de la Guerre froide.

Cependant, je suis intimement persuadé que le maintien de la paix devrait représenter pour les unités combattantes des Etats-Unis une compétence secondaire. Si j'ai cité l'exemple de la Corée en 1950, c'était, non pas pour établir une analogie exacte, mais seulement pour faire ressortir un schéma que l'on retrouve dans l'Histoire: 1) les meilleurs pays connaissent des mésaventures; 2) celles-ci arrivent généralement par surprise; 3) la situation est difficile à renverser si un pays ou un groupe de pays n'est pas prêt à combattre l'agression dès le premier jour. Les Première et Seconde guerres mondiales, la Corée, le Golfe, etc. entrent dans ce schéma.

Telles sont les missions dans lesquelles les Etats-Unis ne peuvent tout simplement pas se permettre d'échouer. Un échec dans ces genres de situations a des conséquences plus graves et de plus vaste portée qu'un échec dans les longs conflits de destruction réciproque, largement insolubles, qui caractérisent aujourd'hui les missions de maintien de la paix. Il faut ici un peu de réalisme géopolitique. De telles situations, auxquelles seuls les Etats-Unis sont prêts à faire face, ne menacent pas nécessairement notre survie. Prétendre le contraire est une caricature. Il s'agit, en termes simples, de menaces pour la sécurité qui nécessitent le déploiement et, le cas échéant, la mise en jeu de forces de combat assez importantes avec un préavis faible ou nul.

Rares sont ceux qui se rappellent aujourd'hui Haïti ou la Somalie, même si la gravité de ces crises nous obsédait au début des années 90. Pourtant, Saddam Hussein nous serait maintenant constamment remis en mémoire s'il occupait le Koweït et tenait l'Arabie Saoudite sous sa botte. Dire que le maintien de la paix est plus important que pareilles menaces pour la sécurité est thérapeutique, mais tout à fait irréaliste.

Un seul membre de l'OTAN possède la technologie des avions furtifs, les munitions à guidage de précision, les appareils gros-porteurs, les moyens de transport aérien stratégique, les satellites, les ensembles logistiques déployables à grande échelle, et ainsi de suite. Mais en même temps, de nombreux pays dispo-

sent de soldats de la paix expérimentés, de policiers paramilitaires, d'experts civils de la reconstruction, etc. Pourquoi, dès lors, émousser la seule vraie épée en la maniant en même temps que les charrues des autres?

Je répète que je ne parle ici que du déploiement à long terme de troupes de combat américaines dans les opérations de maintien de la paix menées par l'Alliance. Nous savons tous qu'il faut que les Etats-Unis participent très largement à presque tous les autres aspects (renseignement, soutien, logistique, transports, etc.) des missions de l'OTAN, qui, sinon, seraient impossibles. La domination des Etats-Unis dans la campagne aérienne du Kosovo, en 1999, en constitue un bon exemple. C'est faute d'autres possibilités, et non par choix, que les Etats-Unis vont faire cavalier seul dans des missions de sécurité de plus grande envergure. Les autres Alliés ont eux-mêmes reconnu qu'ils n'avaient pu réorganiser leurs forces pour des missions de combat hors de l'Europe.

Au sein de l'Alliance, quelqu'un doit pouvoir réagir aux situations d'urgence avec des forces combattantes bien entraînées. On ne peut guère parler de leadership si les militaires américains sont déployés comme s'il s'agissait simplement d'une grande force de police mise en place dans l'intérêt de la solidarité de l'Alliance. Comme le rappelle Peter Drucker, maître à penser en matière de leadership, les dirigeants dirigent en vertu de leurs connaissances et de leurs compétences uniques, et non pas en essayant simplement de reproduire les compétences de ceux qui les suivent.

*Bien à vous,*  
John

\* On trouvera aussi un point de vue européen sur le maintien de la paix dans les observations du général Sir Rupert Smith, pages 24 et 25.

Il est des missions dans lesquelles les Etats-Unis ne peuvent tout simplement pas se permettre d'échouer

**JOHN HILLEN**

# L'Histoire en instantanés

*Jamie Shea évoque l'intérêt que suscite toujours la campagne de l'OTAN au Kosovo et passe en revue cinq des ouvrages qui y ont déjà été consacrés.*

Même si les images télévisées des missions de bombardement de l'OTAN et des réfugiés franchissant les frontières par milliers datent de plus de deux ans, le conflit du Kosovo continue de susciter intérêt, controverses et prises de position parfois véhémentes. Il ne se passe guère de mois sans que paraissent de nouveaux écrits sur ce thème. Certains, comme le récit dernièrement publié de Wesley Clark, ont fait l'objet d'une abondante publicité dans les grands magazines d'information. Selon le décompte que j'ai établi, plus de 200 ouvrages consacrés au Kosovo sont déjà parus dans la seule langue anglaise. A ma vive surprise, même les aspects les plus ésotériques du conflit du Kosovo sont étudiés par des candidats à un doctorat. Le mois dernier encore, j'ai reçu la visite d'un licencié qui rédigeait une thèse sur l'analyse linguistique sémiologique des points de presse de l'OTAN. On dit que plusieurs des protagonistes de cette saga n'occupant plus aujourd'hui de fonctions publiques travailleraient à leurs propres comptes rendus des événements. Ainsi, le verdict final de l'Histoire semble rester en délibéré.

Pourquoi un conflit aussi court et aussi limité a-t-il donné lieu à un débat aussi passionné? Pourquoi tant des protagonistes ont-ils ressenti le besoin d'une justification après coup — et publique? Je crois qu'il y a à tout cela deux raisons. La première est que beaucoup ont vu une disproportion entre les fins et les moyens. Si l'on a rarement contesté la nécessité d'une pression internationale pour venir au secours des Albanais du Kosovo, on a souvent désapprouvé un recours à la force d'une telle ampleur, en particulier lorsqu'il impliquait des frappes aériennes contre l'ensemble de la Yougoslavie. Dans bien des milieux, on a persisté à croire qu'il aurait été possible d'arrêter la violence en donnant plus de temps à la diplomatie — ce qui était d'oublier que Milosevic avait catégoriquement rejeté les accords de paix élaborés à Rambouillet. D'autres ont considéré qu'il aurait mieux valu brandir plus tôt et plus énergiquement la menace de la force militaire afin d'éviter de devoir finalement s'en servir — ce qui était partir trop vite du principe que Milosevic allait calculer les risques et évaluer les conséquences de façon rationnelle. Tout être civilisé souhaiterait qu'il existe une proportion directe entre les fins et les moyens. C'est ce à quoi l'OTAN a elle-même essayé d'arriver au début de la campagne aérienne, en excluant publiquement le recours à des forces terrestres et en se limitant à 50 appareils de frappe aérienne et à des cibles situées à l'intérieur ou à proximité du Kosovo. Malheureusement, loin de s'arrêter, la

violence s'est accrue, Milosevic ayant réagi en déplaçant 1,3 million d'Albanais du Kosovo, dont plus de 800 000 ont été contraints de quitter la province. Ce n'est que deux mois plus tard, lorsque les dirigeants des pays alliés eurent montré qu'ils étaient pleinement résolus à l'emporter, en intensifiant la campagne aérienne et en abordant l'option des forces terrestres, que Milosevic a finalement jeté l'éponge.



La seconde raison de l'intérêt que continue à susciter la campagne de l'OTAN au Kosovo est à rechercher dans le caractère volontariste des conflits modernes. Les intérêts supérieurs ou la sécurité physique des 19 Etats membres de l'OTAN n'étaient ni directement ni immédiatement menacés par la violence ethnique au Kosovo, même si les combats risquaient bel et bien d'avoir des retombées préjudiciables à la stabilité des pays partenaires situés dans la région. Pour tous les gouvernements des pays de l'OTAN, la décision de lancer *Allied Force* était particulièrement délicate, car elle impliquait des jugements difficiles. Le prix d'une intervention serait-il finalement moins élevé que celui d'une abstention? L'ampleur de la violence exercée contre les civils au Kosovo justifiait-elle une campagne aérienne de grande envergure?

Comment faire cadrer la nécessité d'un soutien politique dans les pays de l'OTAN avec celle d'une dissuasion maximale et, par la suite, d'une campagne aérienne rapide et décisive? Comment ce soutien pourrait-il être maintenu à long terme dans une Alliance comptant 19 gouvernements différents et des opinions publiques de tendances diverses si un recours immédiat à la force ne suffisait pas à mettre Milosevic à la raison? Comment donner au recours à la force une base juridique convaincante en l'absence d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies? Et comment l'OTAN pourrait-elle faire en sorte que la situation soit meilleure après le conflit et trouver pour le Kosovo une solution politique qui légitimerait la décision d'employer la force et justifierait les destructions et les bouleversements qu'elle ne pouvait manquer d'entraîner?

La dernière de ces questions n'a pas encore trouvé de réponse. Etant donné la haine qui subsiste au Kosovo, il faudra sans doute quelques années avant que la KFOR puisse quitter la province, une fois acquise la conviction qu'une société multiethnique, démocratique et prospère y aura été mise en place. Cependant, les ouvrages ici passés en revue ont le mérite de faire autorité en ce qui concerne la plupart des autres vives controverses qui, à l'époque, se sont attachées de façon si tenace à *Allied Force*.

L'ouvrage de Tim Judah intitulé «*Kosovo: War and Revenge*» (Yale University Press, 2000) présente une excellente analyse des origines du conflit. Remontant loin dans l'histoire, Judah retrace

---

*Jamie Shea est Directeur du Bureau de l'information et de la presse de l'OTAN.*

---

les flambées de violence récurrentes entre Serbes et Albanais de souche, les deux parties ayant chacune eu le dessus dans divers épisodes d'une longue et triste aventure. Judah, à qui l'on devait déjà un remarquable ouvrage sur les Serbes, est un authentique spécialiste des Balkans, dont il connaît mieux que personne les facteurs locaux. Tout en se montrant d'une impartialité irréprochable, il donne une vue détaillée des scissions et de la radicalisation des dirigeants albanais du Kosovo et de l'émergence, dans les années 90, de l'Armée de libération du Kosovo (UCK). Il possède une parfaite connaissance des principaux facteurs qui ont joué en faveur de la violence, notamment la déception ressentie par les Albanais du Kosovo devant le fait que leur cause n'avait pas été prise en compte à la Conférence de paix tenue à Dayton en 1995 et le quasi-effondrement de l'Etat albanais en 1997, qui avait permis à l'UCK d'acquérir des milliers d'armes à des prix dérisoires.

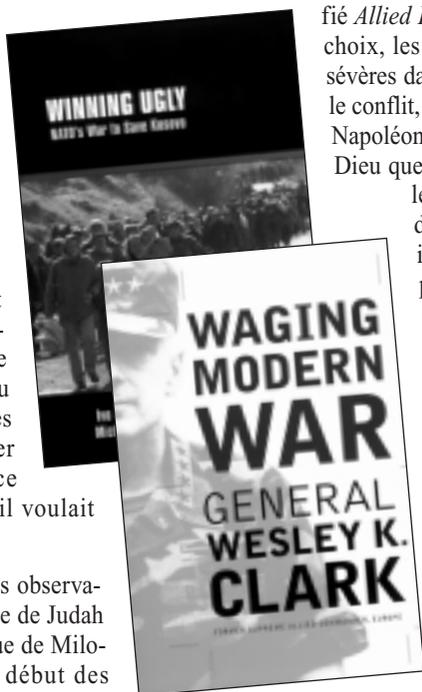
Si Judah montre que les Albanais du Kosovo n'avaient rien d'angélique, il accuse aussi clairement Milosevic et Belgrade d'avoir toujours refusé de prendre en compte les sujets de plainte de ces mêmes Albanais et d'avoir aggravé la situation en infligeant de plus en plus à la population civile une répression à la fois aveugle et préméditée. Ce qui est sans doute tragiquement caractéristique de la politique de Milosevic, c'est qu'il n'avait aucune stratégie bien définie pour traiter le problème du Kosovo et que ses actions spasmodiques mais brutales n'ont fait que provoquer l'intervention et la longue présence armée de l'OTAN en Yougoslavie qu'il voulait éviter.

Du point de vue de l'OTAN, l'une des observations les plus utiles à retenir de l'ouvrage de Judah est que la campagne d'épuration ethnique de Milosevic avait commencé bien avant le début des frappes aériennes. Judah fait remarquer qu'en janvier 1999, soit deux mois avant le lancement d'*Allied Force*, les forces spéciales serbes avaient déjà chassé de chez eux 300 000 Albanais du Kosovo. Il apporte aussi la preuve que l'épuration ethnique de la population civile locale allait grandissant et se serait aggravée même sans l'intervention de l'OTAN. Il contredit ainsi les commentateurs qui prétendent que l'OTAN a provoqué la crise humanitaire du Kosovo par son intervention et que le remède qu'elle avait voulu apporter était pire que le mal.

Judah montre évidemment une connaissance approfondie de la psychologie des dirigeants serbes et albanais de souche, mais il n'entre guère dans le détail des positions des 19 gouvernements des pays alliés et de leurs responsables militaires. Dans son ouvrage, la campagne aérienne de l'OTAN n'est traitée que brièvement, bien qu'avec une certaine densité, aux dernières pages. Si l'on souhaite étudier plus avant cet aspect de la question, on devrait préférer *Winning Ugly: NATO's War to Save Kosovo* (Brookings Institution Press, 2000), dont les auteurs sont Ivo Daalder et Michael O'Hanlon, deux éminents spécialistes de la Brookings Institution ayant précédemment acquis une certaine expérience dans le secteur public. Pour qui connaît l'OTAN de

l'intérieur, la lecture de leur ouvrage est encourageante, mais donne aussi à réfléchir. Elle est encourageante dans la mesure où les auteurs analysent de façon passionnante et intellectuellement rigoureuse les choix qui s'offraient à l'OTAN. Ils montrent ainsi que les choix largement préconisés à l'époque, tels qu'une partition du Kosovo, des mesures de répression plus vigoureuses à l'encontre de l'UCK ou des concessions faites à Milosevic pour obtenir qu'il accepte d'accorder au Kosovo une totale autonomie, n'auraient mené à rien dans les conditions qui existaient au printemps 1999. Pour Daalder et O'Hanlon, le seul moyen de prévenir, non seulement une catastrophe humanitaire, mais la déstabilisation de tout le sud des Balkans (qui, soit dit en passant, aurait compromis durablement la crédibilité de l'OTAN) était une action militaire de l'Alliance. Pour paraphraser ce que disait Churchill à propos de la démocratie, *Allied Force* était la pire solution, à part toutes les autres. Cependant, après avoir justifié *Allied Force* en dénonçant le caractère illusoire des autres choix, les auteurs de *Winning Ugly* se montrent également sévères dans leur évaluation de la façon dont l'OTAN a géré le conflit, ce qui explique le titre aigre-doux de leur ouvrage. Napoléon a dit un jour que s'il devait livrer bataille, il priait Dieu que ce fût contre une coalition. Dans le même esprit, les auteurs analysent sans complaisance les écueils d'une politique alliée marquée par des divergences internes, tout en reconnaissant qu'à l'avenir, il est peu probable que des pays s'engagent isolément dans des interventions humanitaires, et que les actions menées en coalition seront donc de rigueur. Si les alliances peuvent rendre plus complexes les prises de décisions au niveau militaire, elles montrent aussi clairement à tout oppresseur qu'il a affaire à la communauté internationale. Cela a finalement joué un rôle décisif dans l'isolement et l'échec de Milosevic.

Daalder et O'Hanlon marquent un point lorsqu'ils mettent le doigt sur l'écart entre les capacités militaires américaines et européennes appliquées dans *Allied Force*, écart qui a eu pour effet d'imposer aux Etats-Unis une charge disproportionnée tout en donnant un sentiment de frustration aux Alliés européens, qui se sont considérés comme exclus du cénacle des prises de décisions. A l'avenir, si l'on veut que les opérations menées en coalition se déroulent de façon harmonieuse, il faudra que les contributions militaires apportées dans le cadre de l'OTAN soient mieux équilibrées. Daalder et O'Hanlon reprochent aussi à l'OTAN d'avoir tardé à lancer vraiment la campagne aérienne et d'avoir d'abord exclu une option terrestre, privant ainsi la stratégie de l'Alliance de l'élément de surprise qui aurait laissé Milosevic dans le doute. Ce n'est pas tout à fait faux, mais la gestion d'un conflit est l'art de concilier ce qui est politiquement possible et ce qui est militairement souhaitable. Pour l'OTAN, il ne s'agissait pas de choisir entre la campagne parfaite et la variante imparfaite. Etant donné la nécessité d'arriver à un consensus entre les 19 gouvernements des pays de l'OTAN, il fallait choisir entre une campagne imparfaite et la renonciation à toute campagne. Peut-être valait-il mieux triompher sans gloire que perdre en beauté. Quoi qu'il en soit, il importe de tenir compte des critiques formulées par Daalder et O'Hanlon, surtout du fait que, pour eux, «cette guerre ne sera pas la dernière fois que les gouvernements des pays de l'OTAN emploieront la force pour sauver des vies».



Ceux qui pensent que tout événement majeur cache sans doute des turbulences internes seront pleinement confortés dans cette idée par *Waging Modern War* (Public Affairs, 2001), relation dont l'auteur est le commandant d'*Allied Force*, le général Wesley Clark, ancien SACEUR. Aucun polémologue n'ignore que la tension des combats et la nécessité de décisions constantes donnent souvent lieu à des batailles bureaucratiques et à des conflits de personnalités. Affronter ses supérieurs peut parfois être aussi difficile qu'affronter ses adversaires. Le général Clark raconte en toute franchise les déboires qu'il a eus avec ses collègues du Pentagone. A la lecture de cet ouvrage, même les responsables de l'OTAN qui se trouvaient au siège de l'Organisation à l'époque d'*Allied Force* s'apercevront qu'ils ne connaissaient que la moitié de ce qui se passait dans les coulisses. L'intensité du récit en forme de journal que le général Clark fait de l'intérieur réjouira les experts et les journalistes, plus sans doute que le lecteur moyen, à qui les acteurs en cause ne sont pas familiers. L'évocation des tracasseries bureaucratiques et des conflits de politique l'emporte fréquemment sur les réflexions plus générales de l'auteur concernant la nature des conflits modernes, les principes d'une bonne gestion des crises ou les perspectives de consolidation de la paix dans les Balkans. Les ouvrages sur les grands événements écrits par ceux qui y ont participé placent inévitablement l'auteur sur le devant de la scène. Dans le cas du général Clark, cette réalité n'est guère surprenante, et elle apporte souvent un précieux éclairage. Cependant, elle se traduit aussi par le fait que les acteurs qui ne figuraient pas dans l'entourage quotidien du général ne sont mentionnés que de façon occasionnelle et fugitive, même s'ils ont également joué un rôle important. L'auteur nous apprend autant sur lui-même que sur l'événement. Le général Clark décrit fort bien les contraintes que les politiques, les médias, les ONG, les collègues et les supérieurs imposent à un commandant s'efforçant de gagner une guerre moderne, mais, dans une certaine mesure, la plupart de ces contraintes existent depuis longtemps. Dans les ouvrages consacrés au Vietnam, par exemple, elles occupent autant de place que dans les écrits sur le Kosovo ou la Bosnie.

Ce que l'on aurait réellement aimé trouver dans l'ouvrage de Clark, c'est une plus large analyse conceptuelle de ce qui différencie la guerre nouvelle formule (technologies de pointe et médiatisation) des guerres précédentes. Tout en comprenant les difficultés que Clark a rencontrées lorsqu'il a cherché à convaincre ses supérieurs et ses collègues du Pentagone que, quels que soient les enseignements de la Guerre du Golfe, le recours massif à la force n'est pas une formule applicable à tous les types de conflit, on se demande, à la dernière page de *Waging Modern War*, ce que le mot «modern» apporte de nouveau ou de significatif.

Dans *Virtual War* (Chalto and Windus, 2000), Michael Ignatieff s'efforce de répondre à cette question, par une démarche particulièrement captivante. Dans un montage des interviews et des essais de l'époque, dont l'un est consacré à Clark («le commandant virtuel»), il apporte un large éclairage sur la difficile

recherche d'une guerre moderne parfaite, caractérisée par l'absence totale de pertes et une justification morale et juridique irréprochable. Son analyse la plus intéressante porte sur l'usage de l'image sélective de la réalité à la fois pour promouvoir le soutien de la population des pays contributeurs de troupes et pour discréditer l'adversaire auprès de sa propre opinion publique. Pourtant, même la meilleure manipulation des médias, les plus grands talents de persuasion des politiques et la technologie la plus évoluée ne peuvent suffire à occulter indéfiniment la sauvagerie et les souffrances qui marquent les conflits armés, ni à éviter les pertes réelles. La guerre virtuelle des ondes se retrouve finalement confrontée à la vraie guerre. Spécialiste chevronné des Balkans et de la plupart des autres conflits ethniques de la dernière décennie, Ignatieff fait incontestablement autorité en matière de guerre moderne. Je ne puis qu'espérer qu'il va maintenant faire entrer ces intéressantes réflexions dans une œuvre plus complète.

Le conflit du Kosovo a vu une controverse au sujet du travail des médias de l'OTAN et des points de presse quotidiens du siège de l'Organisation et des capitales de l'Alliance. La façon dont ce conflit a été présenté au public a suscité chez les journalistes autant de passion que la conduite des opérations militaires elles-mêmes. L'OTAN a-t-elle menti délibérément? Y avait-il plus de personnes chargées de présenter les choses sous un jour optimiste que de véritables porte-parole? Quelle est la responsabilité des gouvernements et des journalistes s'agissant d'expliquer les conflits modernes à l'opinion publique? On doit un excellent compte rendu du fonctionnement des médias de l'OTAN au porte-parole militaire de l'époque, le général Walter Jertz, dans *Krieg der Worte, Macht der Bilder* (Bernard and Graefe, 2001). Jertz décrit honnêtement les aspects négatifs comme les aspects positifs de l'action de l'OTAN devant la foule de représentants de la presse internationale qui a envahi le siège de l'Organisation pendant toute la durée de la campagne aérienne. Il précise que, dans le "brouillard de la guerre" dont parlait Clausewitz, il n'a jamais été facile d'obtenir des informations exactes du théâtre des opérations en temps réel, mais il apporte aussi la preuve que l'OTAN n'a pas voulu induire quiconque en erreur et a été souvent victime de son propre souci de transparence. Jertz fait utilement ressortir de nombreux éléments qu'il reste à améliorer. On ne peut que souhaiter que son ouvrage sera aussi publié dans d'autres langues, afin qu'il puisse bénéficier d'une plus large audience.

L'OTAN a été vivement critiquée pour son action au Kosovo, à l'époque comme depuis la fin du conflit. Les révisionnistes ont été nombreux à prendre prétexte de chaque mauvaise nouvelle pour affirmer qu'elle n'avait pas le droit d'intervenir militairement. Il reste que les ouvrages passés en revue dans ce qui précède, qui sont tous d'un grand intérêt, montrent que l'OTAN n'a rien à craindre ou à regretter après un examen des faits en profondeur. Les auteurs ne ferment pas les yeux sur les erreurs ou les insuffisances relevées. Cependant, si leurs récits ne présentent pas *Allied Force* comme une opération plus réussie qu'elle ne l'a été en réalité, ils n'en montrent pas moins qu'aux plans de la stratégie et de la morale, l'intervention de l'OTAN au Kosovo a été à la fois nécessaire et juste. ■



# Interview de l'Adjoint au SACEUR, le général Sir Rupert Smith

Depuis novembre 1998, le général Sir Rupert Smith occupe les fonctions d'Adjoint au Commandant suprême des forces alliées en Europe (DSACEUR). L'un des plus brillants officiers de sa génération, il a accédé à ces fonctions après avoir commandé les Forces terrestres britanniques en Irlande du Nord, de 1996 à 1998, et la FORPRONU en Bosnie-Herzégovine, en 1995. Il doit quitter le SHAPE à la mi-septembre et prendre sa retraite au début de l'année 2002.

**Revue de l'OTAN:** Les soldats peuvent-ils à la fois faire la guerre et maintenir la paix?

**Général Sir Rupert Smith:** Un soldat fait la guerre, sinon ce n'est pas un soldat. Cependant, ses missions couvrent toute une gamme d'activités, dont le maintien de la paix.

**RO:** Quelles sont les activités à choisir pour des soldats de la paix?

**RS:** Cela dépend du genre de paix qu'il s'agit de maintenir, de qui viole la paix et du niveau de force qu'il faut appliquer pour créer les conditions requises. Si vous avez affaire à un ennemi disposant de toute une armée, il vous faut une capacité qui soit à la mesure de cette menace. S'il s'agit seulement d'un adversaire occasionnel, il n'est évidemment pas nécessaire d'employer la force au-delà de ce qu'exige la mission.

**RO:** Quelle sorte de force pensez-vous qu'il aurait convenu d'employer au cours de la guerre de Bosnie, et estimez-vous avoir pu l'employer?

**RS:** Les forces déployées par les Nations Unies ne l'étaient pas pour maintenir ou pour imposer la paix. Elles étaient là pour protéger les convois d'aide humanitaire destinés aux non-combattants. Dans la plupart des cas, cette mission a été menée à bien. Lorsque leur mandat a été étendu à la protection de ce que l'on a appelé les «zones de sécurité», le succès a été moindre, mais elles ont encore réussi à faire parvenir une certaine aide à ces enclaves. Cependant, lorsqu'il s'est agi d'empêcher de nouvelles attaques contre les «zones de sécurité», sans



© NATO

autre recours potentiel à la force qu'un appel à des frappes aériennes de l'OTAN, elles n'ont pu atteindre leur objectif, et il a fallu un certain temps pour réunir des forces suffisantes offrant les moyens de prendre des mesures plus énergiques.

**RO:** Faudrait-il effectuer des déploiements avec un mandat comme celui qu'avaient les forces des Nations Unies dans la guerre de Bosnie, ou serait-il préférable d'établir d'abord un mandat plus solidement structuré?

**RS:** On peut déployer des forces avec ce type de mandat à condition qu'il corresponde à la mission prévue. Ce qu'il faut éviter, c'est de décider par la suite que l'on veut leur faire faire quelque chose d'autre sans les équiper en conséquence et leur donner des règles d'engagement appropriées. Cela a manifestement été le cas pour les «zones de sécurité»

de Bosnie, où il s'agissait d'empêcher de nouvelles incursions dans ces enclaves alors que l'on ne disposait pas des forces nécessaires.

**RO:** Quelle stratégie permettra-t-elle d'obtenir des résultats dans des situations aussi complexes que celle de la Bosnie?

**RS:** Si l'on veut recourir à la force pour pouvoir arriver au règlement d'un conflit, il faut le faire à l'appui d'un processus politique. La perspective de l'emploi de la force et le processus politique doivent exister en parallèle, et non être traités comme des processus linéaires. Les événements de 1995 en Bosnie sont un bon exemple d'une action commune et simultanée d'un certain

nombre d'acteurs. Richard Holbrooke s'efforçait de trouver une solution diplomatique, ce qui a finalement conduit à l'Accord de Dayton, et la force était utilisée en complément des négociations, même si, dans ce cas, il s'agissait plus de saisir des occasions que de suivre des plans.

**RO:** Vous avez exercé dans les Balkans des fonctions que vous aviez confiées à la fois l'OTAN et l'ONU. Comment avez-vous, dès lors, perçu les rôles respectifs de ces deux organisations?

**RS:** Je ne crois pas qu'il soit utile de faire des comparaisons, parce qu'il s'agit de deux organisations différentes. L'OTAN a une composition limitée. Elle est régionale. Elle est organisée et équipée dans un seul but, celui de combattre. Les pays qui sont membres de l'OTAN font en général confiance au Conseil de l'Atlantique Nord pour la direction politique de leurs forces. En revanche, l'ONU rassemble la quasi-totalité des pays du monde. Ainsi, ses responsabilités sont mondiales, et non régionales. Elle est l'autorité légale pour beaucoup de nos actions, et elle s'occupe de toute une série de tâches difficiles autres que les opérations militaires.

**RO:** Quels éléments jugez-vous indispensables au succès des opérations dirigées par l'OTAN dans les Balkans et à celui des opérations de maintien de la paix en général?

**RS:** L'OTAN ne peut mener à bien des opérations de maintien de la paix que dans une mesure très limitée, parce qu'elle peut seulement apporter les conditions d'un succès. Ce succès dépend lui-même des autres organisations, celles qui construisent des nations, réforment des institutions, sauvent et réadaptent des populations, etc..

**RO:** Quels éléments de référence devraient-ils exister pour qu'il soit possible de réduire l'ampleur des missions de maintien de la paix?

**RS:** Il convient d'évaluer les risques d'une reprise des combats ainsi que l'état d'autres institutions, telles qu'une force de police suffisamment développée et un système judiciaire, qui doivent toutes avoir la confiance de la population locale. Après les conflits civils, l'échec du gouvernement interne et la disparition de la confiance entre les groupes ethniques, les éléments de référence à prendre en compte sont la situation et les activités des organismes à l'origine des combats. Les a-t-on neutralisés? S'en est-on débarrassé, ou les a-t-on réformés? Les a-t-on reconstitués de façon positive ou remplacés? A mesure que diminuent les risques d'une reprise des combats, on peut réduire la présence de forces de dissuasion sur le terrain. Cela ne peut cependant pas se faire rapidement.

**RO:** Comment peut-on préparer au mieux des soldats pour des missions comme celles de la SFOR et de la KFOR? Où s'arrête le travail d'un soldat, et où commence celui d'un policier?

**RS:** Je commencerai par la seconde question, car elle aide à répondre à la première. Pour un soldat, la principale tâche est d'éliminer son adversaire. C'est pourquoi il se trouve sur le terrain. Pour un policier, la principale tâche est d'arrêter les malfaiteurs et de faire en sorte qu'ils soient poursuivis. Il s'agit donc de deux tâches très différentes. Naturellement, le soldat peut aider le policier en lui fournissant des informations, et même une protection, qui lui permettent d'exercer ses fonctions. Mais en fin de compte, le soldat n'est pas un policier. De la même façon, le policier n'impose pas sa volonté ou l'appli-

cation de la loi par la force. Il impose l'application de la loi par la dissuasion que représentent des poursuites. C'est là toute la différence. Il convient, dès lors, de se rappeler cette différence, parce qu'elle montre à quoi préparer le soldat. Il doit tout d'abord savoir utiliser ses armes. Il doit ensuite pouvoir apporter un soutien au policier dans les conditions existant dans telle ou telle communauté. Il lui faut donc comprendre cette communauté. Il doit pouvoir travailler à un niveau peu élevé, en prenant des décisions probablement plus importantes et plus complexes que celles qu'il lui faudrait prendre dans un conflit classique. Enfin, il doit être à même de recueillir les informations qui sont nécessaires au policier. Sinon, il est impossible de mettre sur pied la force de police qui doit remplacer les soldats.

**RO:** Les militaires en sont venus à participer à de nombreux aspects de la reconstruction dans les Balkans. Quels enseignements tirez-vous de votre expérience des missions en Bosnie et au Kosovo? Quelle est la meilleure façon de coordonner les relations entre civils et militaires?

**RS:** Nous confions des tâches de reconstruction à des soldats, notamment à des soldats du génie. Certaines de ces tâches peuvent très bien être accomplies par des militaires. Par exemple, peut-être à l'exception d'une ou deux organisations non gouvernementales, nous sommes probablement les mieux placés pour des activités telles que le déminage. Cela dit, il est sans doute aussi utile de faire appel à des unités du génie pour construire des écoles dans les premières phases d'une opération. Par la suite, cependant, cela risque d'enlever du travail à la population locale, ce qui n'est pas le moyen de reconstruire une société. Il est possible que l'on doive recourir à des hommes du génie particulièrement expérimentés pour superviser les travaux de construction locaux dans un premier temps, mais ils ne doivent pas rester en place trop longtemps, car leur présence compromettrait l'évolution de la société. La coordination de tels travaux avec les organismes civils chargés de la reconstruction requiert une certaine forme d'administration civile centrale, qu'il s'agisse du gouvernement local ou d'une administration imposée comme celle qui l'a été par les Nations Unies au Kosovo, et, dans chaque cas, il importe de bien savoir qui aide qui.

**RO:** Comment envisagez-vous des opérations menées par une future force européenne de réaction rapide? Dans quelles conditions pourrait-elle agir indépendamment de l'OTAN?

**RS:** Je pense qu'une force européenne de réaction rapide opérerait, à bien des égards, de la même façon qu'une force OTAN. Les pays fournissant les forces sont les mêmes dans la plupart des cas, et je n'entrevois donc pas de grandes difficultés. Si une crise éclatait en Europe, il faudrait qu'il y ait un débat entre l'OTAN et l'Union européenne. Avant toute décision sur la question de savoir qui devrait diriger les opérations, il faudrait déterminer laquelle des deux institutions serait la mieux placée. Les données exactes étudiées à cette fin varieraient d'une crise à l'autre.

**RO:** Même si vous êtes encore loin de l'âge normal de la retraite, vous allez quitter le secteur militaire au début de l'année prochaine. Quels défis prévoyez-vous d'affronter lorsque vous serez retraité?

**RS:** Les défis me trouveront sur leur route — comme toujours. ■

# Le développement de la contribution de l'Italie

*Carlo Scognamiglio-Pasini explique comment et pourquoi l'Italie a élargi son rôle dans les opérations de maintien de la paix dirigées par l'OTAN dans les Balkans.*

**A**u cours des cinq années et demie qui se sont écoulées depuis les premiers déploiements de troupes de l'OTAN dans les Balkans, l'importance numérique des effectifs terrestres italiens, en termes absolus comme en termes relatifs, n'a cessé d'augmenter. En fait, l'Italie fournit à présent, pour les opérations de maintien de la paix dirigées par l'OTAN en Bosnie-Herzégovine (Bosnie) et au Kosovo, autant d'hommes que la France et le Royaume-Uni. C'est là le résultat d'une politique visant délibérément à assumer un plus grand rôle dans une région où Rome considère que ses intérêts nationaux sont en jeu.

Partageant les rives de l'Adriatique avec la Slovénie, la Croatie, le Monténégro et l'Albanie, l'Italie est un pôle d'attraction naturel pour les réfugiés, dont beaucoup ont grandi en regardant la télévision italienne, en rêvant de l'Italie et en parlant italien. De tels liens sont profonds et durables, et ils permettent de mieux comprendre pourquoi nombre d'Italiens moyens ont, ces dernières années, offert leurs services pour l'aide humanitaire à apporter durant le conflit, puis pour la reconstruction des sociétés en ruines.

Les soldats de la paix italiens ont commencé à être déployés dans les Balkans au moment de l'entrée en action de la Force de mise en œuvre (IFOR) dirigée par l'OTAN en Bosnie, au mois de décembre 1995. Ils n'avaient pas participé aux opérations de la FORPRONU lors de la guerre de Bosnie, du fait qu'à l'époque où la mission avait été décidée, en 1992, les Nations Unies étaient peu disposées à recourir à des soldats de pays limitrophes ayant été, par le passé, impliqués militairement dans l'ex-Yougoslavie. C'est pourquoi, de 1992 à 1995, l'Italie a centré son action sur l'aide humanitaire. En 1994, lorsque l'Union européenne a pris en charge l'administration de Mostar, ville du sud de la Bosnie divisée et ravagée par la guerre, l'Italie a détaché 40 carabiniers auprès d'une force de police internationale créée sous les auspices de l'Union de l'Europe occidentale. Et lorsque les avions de l'OTAN sont allés attaquer des cibles serbes de Bosnie, d'abord par des frappes limitées visant à faire lever le siège de Sarajevo, en 1994, puis par une vague de raids successifs, en août et septembre 1995, ils ont décollé de bases aériennes italiennes.

Dans un premier temps, quelque 3 200 militaires italiens ont été déployés au sein de l'IFOR, dans le secteur français. À l'époque, l'IFOR comptait 60 000 soldats. Aujourd'hui, il reste quelque 1 800 Italiens dans une Force de stabilisation (SFOR)

réduite à 20 000 hommes, et quelque 6 000 autres sont actuellement déployés au Kosovo, dans le cadre de la KFOR. Ces chiffres incluent des carabiniers, policiers à statut militaire, qui, depuis août 1998, ont été déployés dans les «Unités multinationales spécialisées» (MSU) afin d'aider au maintien de l'ordre public. Les carabiniers ont une formation qui convient parfaitement au maintien de la paix. Ils ont donc été déployés dans l'ensemble de la Bosnie et du Kosovo pour patrouiller les zones sensibles, aider au retour dans leurs foyers des réfugiés et des personnes déplacées et intervenir en cas de désordres.

Les carabiniers ont également joué un rôle clé dans le succès de l'opération *Alba*, en 1997, où l'Italie a réuni une force d'intervention de 7 000 hommes provenant de huit pays en vue de rétablir l'ordre public en Albanie après l'effondrement d'une série de plans d'investissements pyramidaux. Cette «coalition des bonnes volontés» était autorisée par le Conseil de sécurité des Nations Unies et coordonnée par un comité directeur politique ad hoc. Il s'agissait d'une mission de gestion des crises, qui s'est déroulée d'avril à août et qui était aussi la première conduite en Europe par une force multinationale composée exclusivement d'Européens.

La position de l'Italie a connu un tournant après la décision de l'OTAN de stationner une force d'extraction dans l'ex-République yougoslave de Macédoine.\* Cette force, dirigée par la France, avait été déployée afin d'appuyer la mission de vérification de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe au Kosovo et, au besoin, d'en faciliter le retrait. En novembre 1998, le nouveau gouvernement formé par Massimo D'Alema a décidé de donner à l'Italie un rôle majeur par le déploiement de 2 850 soldats, l'équivalent d'une brigade, équipés des fameux hélicoptères antichars A-129.

Ce changement tenait au fait que Massimo D'Alema et moi-même, qui étaiis alors Ministre de la défense, étions préoccupés par l'incidence que les événements du Kosovo risquaient d'avoir sur la stabilité de l'Albanie. Au cours de la décennie précédente, ce pays avait déjà, à trois reprises, plongé dans une anarchie qui avait directement conduit à une flambée de la contrebande et de la délinquance entre les deux rives de l'Adriatique et obligé Rome à réagir dans des conditions presque impossibles. Nous voulions éviter une répétition de ce phénomène en stabilisant l'Albanie, et j'ai pensé que le meilleur moyen d'y parvenir était d'aider les Albanais à se sentir en sécurité dans leur pays. Je considérais en outre qu'il fallait pour cela que l'OTAN inclue l'Albanie dans sa politique de sécurité stratégique. Mais à l'époque, les autres membres de l'Alliance s'étaient opposés à cette idée.

---

*Le sénateur Carlo Scognamiglio-Pasini est Directeur de l'Institut Aspen de l'Italie et ancien Ministre de la défense de son pays.*

---

Nous en arrivions à craindre que les relations de l'Italie avec l'Albanie ne commencent à prendre la forme d'un protectorat, mais nous ne parvenions pas à donner au problème une dimension internationale. C'est alors que j'ai compris que, quelque part, nous faisions fausse route si les autres membres de l'Alliance se montraient insensibles à notre point de vue. Pour appeler leur attention sur nos préoccupations, il nous fallait d'abord apporter aux opérations dirigées par l'OTAN dans les Balkans une contribution à la mesure de celles de la France et du Royaume-Uni. Les décisions qui ont suivi ont été le résultat de cette prise de conscience.

Lorsque, le 24 mars 1999, l'OTAN a lancé des frappes aériennes contre les soldats de Milosevic, l'Italie a fourni 50 appareils de combat à une force qui en comptait alors 900 au total. A la fin de la campagne aérienne de 78 jours, Milosevic a accepté de retirer l'Armée yougoslave du Kosovo, et, dès le lendemain, les forces italiennes sont entrées dans la province à partir de l'ex-République yougoslave de Macédoine\* pour prendre en charge un secteur du nord-ouest du Kosovo, autour de la ville de Pec.

Mes dossiers sur la campagne du Kosovo comportent deux éléments qui sont assez peu connus: le problème de l'«option terrestre» et le contexte albanais. Au début du conflit, la stratégie de Milosevic paraissait consister à s'efforcer de supporter les frappes aériennes jusqu'à ce que se désintègre la coalition formée contre lui, tout en déstabilisant les pays voisins qu'étaient l'Albanie et l'ex-République yougoslave de Macédoine\*, dont le territoire aurait été un relais obligatoire pour les forces terrestres de l'OTAN. Un mois après le début de l'opération *Allied Force*, l'efficacité d'une campagne entièrement fondée sur l'utilisation de la puissance aérienne a été mise en question, et l'OTAN s'est trouvée pressée de choisir une autre option pour remporter la victoire. Même s'il n'a jamais été établi de plans pour une invasion terrestre du Kosovo, la question a été débattue lors d'une réunion informelle des Ministres de la défense des cinq plus grands pays de l'OTAN tenue le 27 mai. Par ailleurs, bien qu'elle fût considérée comme l'élément le plus faible de la coalition, l'Italie s'est engagée, lors de cette réunion, qu'évoque le récent ouvrage de l'ancien SACEUR, le général Wes-



© Reuters

La hausse est mise: l'Italie a augmenté sa contribution aux opérations de maintien de la paix dirigées par l'OTAN dans les Balkans pour la porter au niveau de celles de la France et du Royaume-Uni

ley Clark, à fournir jusqu'à 10 000 hommes, sans mettre de conditions à cette offre.

Il a alors été décidé de tenir une nouvelle réunion le 15 juin en vue de rassembler les forces nécessaires au lancement d'une offensive terrestre pour le 15 septembre au plus tard. En fait, cette deuxième réunion n'a pourtant jamais eu lieu, Milosevic ayant décidé de capituler et de retirer l'Armée yougoslave du Kosovo le 9 juin. Je suis cependant persuadé qu'il savait qu'il avait perdu sa dernière chance de voir la coalition se désintégrer et que toute résistance était ainsi devenue inutile.

En ce qui concerne l'Albanie, nous craignons que Milosevic ne cherche à déstabiliser le pays en provoquant un exode massif de réfugiés. Pour contrer cette tactique, deux approches s'imposaient: fournir aux Albanais des moyens d'hébergement et de ravitaillement permettant aux réfugiés de rester à proximité de la frontière en vue d'un possible retour dans leurs foyers, et leur garantir que l'OTAN s'occuperait d'eux

et, surtout, l'emporterait dans le conflit. En janvier 1999, les Forces terrestres italiennes ont repéré les endroits où pourraient être implantés des camps de réfugiés et ont commencé à stocker des vivres et à préparer des abris. Lorsque, peu après le début de la campagne aérienne, l'Albanie s'est trouvée inondée par près d'un million de réfugiés, on a pu rapidement construire des camps dans la région de Kukës et ailleurs, ce qui a eu pour effet d'aider la population à garder espoir et d'atténuer la catastrophe humanitaire. De plus, le déploiement en Albanie, le 15 avril, de plus de 7 000 soldats de l'OTAN, dont un important contingent italien, avec l'opération *Allied Harbour*, a conforté la population dans l'idée que les réfugiés allaient rentrer chez eux.

Etant donné qu'à l'époque, l'Italie ne disposait que d'une force de réaction rapide de 20 000 hommes, la campagne du Kosovo risquait vraiment de dépasser nos moyens militaires. Après ces opérations, notre gouvernement a établi un projet de loi qui, une fois adopté par le parlement, a mis fin à la conscription et nous a dotés d'une armée entièrement professionnelle. Cela devrait accroître sensiblement l'effectif des forces de réaction rapide de l'Italie et permettre ainsi de répondre aux besoins de toute nouvelle opération de maintien de la paix de l'OTAN. ■

# La réforme des forces armées polonaises

*Bronisław Komorowski évoque les raisons qui sous-tendent le programme de restructuration et de modernisation des forces armées de son pays.*

Après 1989, les forces armées polonaises ont connu une période de turbulences d'une dizaine d'années. Comme dans d'autres pays de l'ère postcommuniste, les gouvernements successifs ont appris à leurs dépens que la transformation de l'appareil militaire, élément essentiel de l'évolution sociale, politique et économique du pays, était plus difficile, plus pénible et plus lente que prévu. Au cours de la dernière partie de la décennie, les problèmes ainsi rencontrés ont été aggravés par la nécessité des nouvelles réformes qu'impliquait l'entrée de la Pologne à l'OTAN. En conséquence, les forces armées polonaises ont encore, aujourd'hui, un long et difficile chemin à parcourir pour se réformer.

Durant les cinq prochaines années, ces réformes vont changer fondamentalement, non seulement la structure des forces armées, leurs systèmes de commandement, de contrôle, de communication et de renseignement, ainsi que leurs procédures opérationnelles, mais aussi le système de formation et la structure du personnel militaire. Outre que de tels changements seront extrêmement complexes pour les forces armées, ils auront presque inévitablement pour effet de créer des tensions sociales et de modifier les relations entre les militaires et la société civile.

Aujourd'hui, l'effectif des forces armées des années 80 a été ramené de 350 000 hommes à environ 200 000. Pourtant, cette réduction numérique n'a pas généré d'améliorations qualitatives correspondantes. Bien que les réformes aient eu pour objectif de créer des forces armées plus petites mais plus efficaces, l'efficacité n'a que peu augmenté, du fait qu'il a été impossible d'affecter à la modernisation technique les économies permises par les réductions d'effectifs. Ces économies sont revenues au budget de l'Etat pour répondre aux besoins du pays les plus immédiats.

Depuis 1999, la participation de la Pologne à la planification de la défense en tant que membre de l'OTAN a largement encouragé la réforme, et, dans ce domaine, le tout dernier programme vise à répondre aux objectifs de l'Alliance. A l'époque où la Pologne a rejoint l'OTAN, les membres de l'Alliance ont adopté un nouveau Concept stratégique et lancé l'Initiative sur les capacités de défense. Les objectifs de forces alors adoptés, qui concernent principalement la modernisation technique des forces armées, l'organisation de forces de réaction rapide et l'amélioration des opérations, exigent d'importantes dépenses et l'élaboration d'un meilleur cadre de planification financière à long terme, ainsi qu'un total changement de la philosophie de la réforme militaire. Le *Programme de restructuration et de modernisation technique des forces armées de la République polonaise pour 2001-2006* (le programme de réforme) repose sur ces principes.

---

*Bronisław Komorowski est le Ministre polonais de la défense.*

---

Les premières réductions d'effectifs n'ont pas été suivies de réductions analogues dans le domaine du matériel et des moyens militaires. Par exemple, les forces armées ont utilisé des équipements et des munitions nécessitant un haut degré de maintenance mais n'ayant que peu de valeur aux niveaux des opérations et de l'entraînement, tels que des chars T-55 et des obus de 100 mm. De plus, les stocks de matériel obsolète doivent être activement surveillés, ce qui coûte très cher. En se débarrassant des moyens excédentaires, y compris des terrains d'entraînement n'ayant plus actuellement d'utilité, dont beaucoup ont encore une valeur commerciale, on devrait réaliser des économies de 200 à 250 millions de zloty (soit USD 50 à 60 millions). D'autres économies devraient provenir des réductions d'effectifs prévues, au bénéfice du budget de la défense, et d'un changement de procédures d'acquisition, certains services faisant l'objet de sous-traitances avec le secteur privé.

Ces mesures de réduction des coûts devraient permettre au Ministère de la défense de porter la part de son budget affectée aux dépenses d'investissement du chiffre actuel de 12 pour cent à 23 pour cent en cinq ans. Dans la pratique, elles devraient faire augmenter le budget du Ministère de la défense et assurer le financement nécessaire à la restructuration et à la modernisation à long terme. Cependant, pour atteindre cet objectif, le budget du Ministère de la défense devra être maintenu à 1,95 pour cent du PIB pendant toute la période de mise en œuvre des réformes.

Tous les projets concernant les obligations de la Pologne à l'égard de l'OTAN, ainsi que les besoins actuels du système de défense national, font partie du programme de réforme. Dans le processus de restructuration des forces armées polonaises, un tiers du personnel militaire — forces de réaction rapide et de couverture stratégique — devrait devenir pleinement interoperable avec les autres effectifs de l'OTAN, en s'adaptant aux normes de l'Organisation concernant les armements, l'équipement, la mobilité et l'aptitude à opérer dans le cadre de missions complexes hors du territoire polonais. Le programme prévoit la modernisation des systèmes de renseignement, de commandement et de défense aérienne, de même que l'arrêt de toute nouvelle dégradation des armements et de l'infrastructure militaire pour les deux autres tiers du personnel des forces armées polonaises.

D'autres plans prévoient la création de divisions fonctionnelles précises entre forces opérationnelles et forces de soutien, une adaptation aux normes de l'OTAN de la structure des postes de l'armée de métier, ainsi que des systèmes logistiques, qui devront être semblables à ceux des forces de l'OTAN, en étant mieux à même de coopérer avec les structures correspondantes de l'Organisation et d'avoir une mobilité accrue leur permettant de participer à des opérations menées hors de Pologne.

Dans la réalisation du Système de commandement des opérations de guerre et de sa compatibilité avec les systèmes de commandement de l'OTAN, la réduction des effectifs selon un calendrier serré sera probablement la tâche la plus difficile. Pour la fin de 2001, 26 000 postes encore, c'est-à-dire 13 pour cent du total, devraient avoir été supprimés, ce qui laissera 180 000 militaires dont 36 000 officiers et 52 200 autres soldats professionnels. Le nombre des appelés sera réduit à 91 800. Pour 2003, le nombre total des militaires devrait subir une nouvelle réduction, pour tomber à 150 000, dont 75 000 seront des professionnels.

Les réductions de personnel sont directement liées au recrutement dans les écoles militaires, ainsi qu'au système de libération. Si les diplômés des écoles militaires polonaises peuvent s'enorgueillir d'un haut niveau de formation et de compétences militaires, le processus d'instruction est trop long et trop coûteux par rapport aux besoins réels des forces armées. Le coût annuel de la formation d'un élève officier se monte à quelque 38 000 zloty, contre 6 500 pour un étudiant. En conséquence, il y aura, dans un premier temps, une réduction du nombre des places offertes dans les écoles militaires. Après cette réduction, les forces armées commenceront à recruter des diplômés des universités pour des postes d'officiers, sur une base contractuelle et en introduisant un système de formation continue. Les coûts sociaux de ces réductions seront sans doute extrêmement élevés, et les mesures prévues risquent de provoquer un certain malaise chez les officiers — colonels, lieutenants-colonels et commandants — qui feront les frais des réductions, beaucoup devant être rendus à la vie civile dans un délai de trois ans.

La modernisation technique des forces armées sera sans doute moins pénible, mais tout aussi coûteuse. Le point central du programme de modernisation sera la fourniture de matériel moderne aux Unités à haut état de préparation opérationnelle (le tiers des forces armées). Cela se fera, soit par l'acquisition de matériel moderne, soit par la modernisation d'équipements plus anciens, ainsi que par l'affectation aux Unités à haut état de préparation opérationnelle d'armements actuellement utilisés dans d'autres types de forces. Le processus de modernisation technique repose sur des programmes à long terme bénéficiant d'un financement garanti par la loi.



Vote à main levée: le parlement polonais a voté à une large majorité en faveur à la fois de l'adhésion à l'OTAN et du programme de réforme de la défense

© Reuters

D'importantes ressources seront réservées aux domaines suivants: modernisation du système de défense aérienne, y compris le système de commandement et l'acquisition d'appareils polyvalents; adaptation des chars T-72 aux normes de l'OTAN et acquisition de nouveaux chars; mise en service de différents types de véhicules blindés de transport de troupes sur roues et de nouveaux missiles guidés anti-chars; installation de systèmes de missiles modernes sur des unités navales; modernisation des

hélicoptères de combat; acquisition d'appareils de transport moyen- porteurs; mise en service de nouveaux bâtiments de surface des types 621 (corvettes) et FFG-7 (frégates), ainsi que de sous-marins.

Pour 2006, les forces armées polonaises devraient comprendre les éléments suivants, équipés et entraînés selon les normes de l'OTAN: 11 unités de combat du type brigade-régiment, 15 unités de combat du type bataillon, deux unités du type compagnie, cinq escadrons aériens tactiques, 22 divisions de missiles de défense antiaérienne, sept bases aériennes, trois unités radioélectroniques, 35 bâtiments et deux escadrilles de l'aéronautique navale. Dans ce délai, les unités polonaises du Corps multinational dano-germano-polonais Nord-Est basé à Szczecin, en Pologne, auront atteint les normes requises par l'OTAN.

Le processus de modernisation technique, qui comportera des acquisitions d'armements et d'autres matériels militaires, devrait offrir des possibilités à l'industrie militaire et aux entreprises connexes de la Pologne. Le programme a été établi sur la base de larges consultations avec des politiques de toutes tendances et des experts militaires. Sa mise en œuvre sera difficile et nécessitera un important soutien. Cependant, ce qui est crucial, c'est que les réformes prévues ont été favorablement accueillies par tous les grands partis politiques polonais, ceux du gouvernement comme ceux de l'opposition. Ce soutien a conduit à l'adoption par une très large majorité parlementaire, le 25 mai, d'un projet de loi portant sur le programme de réforme. ■



On trouvera plus de détails sur le *Programme de restructuration et de modernisation technique des forces armées de la République polonaise pour 2001-2006* sur [www.wp.mil.pl](http://www.wp.mil.pl).

# Les femmes en uniforme

*Vicki Nielsen examine dans quelle mesure les femmes ont été intégrées dans les forces de l'OTAN.*



© MDN États-Unis

Montrer la voie: durant les quatre dernières décennies, le statut, la situation et le nombre des femmes dans les forces armées de l'OTAN ont évolué de façon particulièrement spectaculaire

**L**e personnel féminin des forces de l'OTAN a beaucoup à célébrer cette année, qui marque le 40<sup>e</sup> anniversaire de la première Conférence OTAN des femmes officiers supérieurs et le 25<sup>e</sup> anniversaire de la reconnaissance officielle du Comité sur les femmes dans les forces de l'OTAN par le Comité militaire, la plus haute autorité militaire de l'OTAN.

Au cours des quatre dernières décennies, le statut, la situation et le nombre des femmes dans les forces armées de l'OTAN ont évolué de façon particulièrement spectaculaire. Selon les statistiques du Bureau sur les femmes dans les forces de l'OTAN, le nombre des femmes servant sous l'uniforme de l'OTAN, toutes volontaires, est passé de 30 000 en 1961 à 288 000 aujourd'hui. Cependant, chaque milieu militaire a une histoire, des traditions et une culture qui lui sont propres, et le degré d'intégration des femmes varie de l'un à l'autre. Bien que des femmes servent dans les forces armées depuis de longues années, le débat sur la féminisation des militaires se poursuit, même dans les pays qui ont plus avancé que d'autres sur la voie de l'intégration: il s'agit de savoir comment et où les femmes devraient servir et recevoir une formation, dans quelle mesure elles devraient être intégrées, voire si le processus n'est pas déjà allé trop loin.

---

*Vicki Nielsen est Rédactrice en chef adjointe de la Revue de l'OTAN.*

---

Etant donné que l'intégration des femmes a lieu à différents niveaux et de différentes façons, il est difficile d'établir un classement précis entre les pays de l'OTAN. C'est ce que montre bien un rapide examen du cas de certains Alliés qui font appel à des femmes depuis plus longtemps que d'autres, souvent depuis la Seconde guerre mondiale, sinon depuis la Première.

En ce qui concerne l'intégration des femmes dans les forces armées, la Norvège et le Danemark sont, à certains égards, les pays les plus progressistes. La Norvège a été le premier pays de l'OTAN à autoriser des femmes à servir à bord de sous-marins, et les femmes y ont accès à toutes les autres fonctions de combat depuis 1985. Le Danemark a ouvert aux femmes toutes les fonctions et unités des forces armées en 1988, après des périodes d'essai effectuées dans les armes combattantes en 1985 et 1987. Les femmes soldats danoises et norvégiennes servent ou ont servi dans presque toutes les fonctions opérationnelles des forces armées, à l'exception de celles des parachutistes et des commandos de marine, du fait qu'aucune femme n'a encore pu remplir les conditions d'admission dans ces éléments. Par ailleurs, aucune Danoise n'a encore servi comme pilote de chasse. Dans les deux pays, les femmes soldats s'entraînent, travaillent et sont déployées sur un pied d'égalité avec les hommes. Elles peuvent aussi participer au service national à titre d'engagées volontaires, ce qui leur donne une occasion de mieux connaître les forces armées et pourrait les encourager à suivre une carrière militaire.

En Norvège, il y a même eu récemment un débat sur l'introduction d'un service militaire obligatoire pour les femmes en tant que moyen d'accroître la représentation du personnel féminin et de promouvoir l'égalité des sexes.

Cependant, le personnel féminin représente cinq pour cent de l'effectif total au Danemark et seulement trois pour cent en Norvège, chiffres assez faibles par rapport à ceux d'autres Alliés. La Norvège vise à porter la proportion de femmes soldats à sept pour cent pour 2005, mais, malgré la nomination de la première Ministre de la défense en mars 1999, peu de Norvégiennes ont encore accédé à des grades élevés. La première femme promue au rang de colonel ne l'a été qu'en novembre 1999. L'une des raisons de ce retard est que beaucoup de femmes officiers passent d'un service opérationnel à un service administratif après un congé de maternité, ce qui réduit leurs chances de se voir attribuer une place dans une école militaire. De même, peu de femmes ont accédé aux grades supérieurs des Forces armées danoises, où le recrutement et la rétention des femmes soldats posent également un problème. En 1999 et 2000, les écoles militaires du pays ont enregistré leur plus faible recrutement de personnel féminin depuis plusieurs années.

C'est aux Etats-Unis et au Canada que l'on trouve la plus forte représentation des femmes dans les forces d'active (respectivement 14 et 11,4 pour cent). Dans le cas des Américaines, l'avancée date de la création de l'«All-Volunteer Force», en 1973. A l'époque, le désenchantement né de la Guerre du Vietnam a fait que les hommes étaient moins tentés par une carrière militaire, de sorte que les recrues féminines ont été les bienvenues. Aujourd'hui, 8,6 pour cent des effectifs américains déployés à

l'échelle mondiale sont des femmes. Plus de 11 200 femmes soldats ont participé aux opérations de maintien de la paix de l'OTAN, et 37 000 ont servi dans le Golfe au cours de l'opération *Tempête du désert*, en 1991. Des Américaines commencent aussi à accéder aux grades les plus élevés. A ce jour, quatre d'entre elles ont été promues au grade, équivalant à trois étoiles chez les Américains, de général de corps d'armée ou de corps aérien/de vice-amiral.

Dans les Forces des Etats-Unis, les postes ne sont pourtant pas tous ouverts aux femmes. En théorie, seules les fonctions liées au combat direct sur le terrain leur restent inaccessibles. Mais, dans la pratique, les règles actuellement appliquées en matière d'affectation font que plusieurs autres fonctions sont en réalité uniquement occupées par des hommes, 80 pour cent des postes étant ainsi accessibles aux femmes. En revanche, les Canadiennes peuvent servir dans presque toutes les fonctions et tous les environnements depuis 1989. La seule restriction concernait les sous-marins, et elle a été levée au mois de mars de cette année. Les premiers personnels féminins devraient commencer la formation au travail à bord de sous-marins dès l'automne. Néanmoins, la plupart des femmes des Forces armées canadiennes restent concentrées dans des secteurs plus traditionnels, et peu de progrès ont été réalisés dans leur intégration pour ce qui est des armes combattantes (infanterie, artillerie, génie et blindés), où leur représentation ne dépasse pas 1,9 pour cent.

Les Forces armées de la France, des Pays-Bas et du Royaume-Uni recrutent elles aussi depuis longtemps du personnel féminin, et celui-ci représente plus de huit pour cent des effectifs. En général, les femmes soldats ont été rares à accéder aux grades

## Le débat se poursuit

L'afflux grandissant des femmes dans le secteur militaire ne fait pas l'unanimité. Certains traditionalistes persistent à prétendre que les femmes n'ont pas leur place dans les forces armées. Dans un échange de vues publié l'an dernier dans le journal *Millenium*, un ardent défenseur de cette position, Martin Van Creveld, de l'Université hébraïque de Jérusalem, a affirmé que la féminisation est en partie un symptôme et en partie une cause du déclin du secteur militaire de pointe. Dans leurs réponses, Christopher Coker, de la London School of Economics, et Jean Bethke Elshtain, de l'Université de Chicago, ont contesté l'existence d'un déclin du secteur militaire. Ils ont fait valoir qu'en réalité, ce secteur connaît un processus de changement qui reflète l'évolution du contexte social et technologique et de l'environnement de sécurité international, évolution qui amène les militaires à se montrer plus réceptifs à certaines pressions de l'opinion publique concernant les valeurs civiles et impose aux forces armées de nouvelles exigences en matière de compétences, particulièrement pour les activités de maintien de la paix.

Caroline Kennedy-Pipe, de l'Université de Sheffield, a repris ce point de vue dans un article paru en décembre dernier dans le *Journal of Strategic Studies*. Evoquant la définition du combattant futur donnée par Christopher Bellamy dans *Knights in White Armour*, elle a fait valoir que les innovations technologiques ont modifié la nature de la guerre de notre époque, en réduisant la probabilité des traditionnels

combats corps à corps et en montrant que le rôle du combattant moderne est moins que jamais seulement une affaire d'hommes. Il n'y a ainsi, du point de vue militaire, plus guère de bonnes raisons de refuser aux femmes physiquement et intellectuellement compétentes l'accès à des postes dans les forces armées. Elle a en outre proposé que le débat dépasse la question de savoir si les femmes devraient être pleinement intégrées dans ces forces et amène plutôt à se demander comment et où elles peuvent le mieux servir dans les guerres nouvelles, qui requièrent des combattants nouveaux.



© Forces armées danoises

Du maquillage au camouflage: les débats sur la féminisation des militaires tournent autour de l'aptitude technique et physique et de l'adaptation des femmes à la guerre

supérieurs. Aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, elles sont restées cantonnées dans des Corps qui leur étaient réservés respectivement jusqu'au début des années 80 et au début des années 90. La France a accordé aux femmes soldats un statut égal à celui des hommes au début des années 70, mais ce n'est que dans les années 80 que des mesures sérieuses ont été prises pour améliorer l'intégration des femmes, et des quotas ont subsisté jusqu'en 1998. Le recrutement de femmes soldats devrait augmenter avec la suppression du service national obligatoire, fin 2001. Quant aux Forces armées néerlandaises, le nouvel objectif de 12 pour cent de personnel féminin pour 2010 risque de se révéler difficile à réaliser, étant donné les problèmes rencontrés pour atteindre les niveaux actuels et assurer la rétention nécessaire.

En théorie, tous les postes sont ouverts aux femmes dans les Forces néerlandaises et françaises. En pratique, cependant, l'accès à certaines spécialités demeure restreint, en général pour des raisons de capacités physiques et d'efficacité au combat, ou pour des motifs d'ordre pratique, comme dans le cas des sous-marins. La plupart du personnel féminin déployé continue à servir dans des unités logistiques et de soutien au combat, bien que les opérations menées ces dernières années aient apporté la preuve de l'aptitude des femmes à opérer efficacement dans les zones de combat.

Au Royaume-Uni, certaines restrictions subsistent également, mais de nombreux changements ont eu lieu au début des années 90, où les femmes ont été autorisées à servir sur les navires de surface et dans tous les rôles assignés aux équipages aériens. A présent, plus de 95 pour cent des postes leur sont ouverts dans les forces aériennes, ainsi qu'environ 70 pour cent dans les forces terrestres comme dans les forces navales. Les femmes soldats britanniques servent aux côtés de leurs homologues masculins dans presque toutes les spécialités, sauf dans les unités où la mission première est de prendre l'ennemi au corps à corps et de l'anéantir, unités pour lesquelles on considère que leur présence ferait diminuer l'efficacité au combat. De telles restrictions sont conformes à un arrêt de la Cour européenne autorisant l'exclusion des femmes de certains postes pour des motifs tenant à l'efficacité au combat, les autorités nationales ayant le choix de ces postes. Par ailleurs, le personnel féminin du Royaume-Uni ne peut servir à bord de sous-marins ou dans les unités de plongeurs démineurs des Forces navales, pour des raisons médicales.

En Belgique, les femmes soldats sont arrivées plus tard, les forces armées ne les ayant admises qu'en 1975. Aujourd'hui, cependant, elles représentent plus de sept pour cent de l'effectif total, et leur nombre continue d'augmenter, y compris dans les grades supérieurs. Elles sont pleinement intégrées dans toutes les fonctions qui leur ont été ouvertes, bien qu'elles occupent en majorité des postes administratifs ou logistiques. Au Luxembourg, où il n'existe ni force aérienne ni force navale, les femmes n'ont été admises dans la force terrestre qu'en 1987, et elles ne représentent aujourd'hui que 0,6 pour cent de l'effectif.

La plupart des pays méditerranéens ont commencé à ouvrir leurs forces armées aux femmes dans les années 80 et 90, même si certains employaient déjà du personnel féminin dans les services médicaux. La Grèce a admis des sous-officiers femmes dans des fonctions de soutien en 1979. Les écoles militaires sont demeurées inaccessibles jusqu'en 1990, et les possibilités d'instruction restent limitées. Les femmes sont encore exclues des missions de combat, mais les premières Grecques ont servi à la mer en 2000, et la première élève-officier pilote devrait entrer à l'Ecole de l'Air en 2001. Le taux de représentation est d'environ quatre pour cent. L'Espagne a commencé à recruter du personnel

féminin en 1988, le Portugal en 1992, et les femmes soldats représentent aujourd'hui environ six pour cent de l'effectif total dans les deux pays. Dans les Forces armées espagnoles, la plupart des fonctions, y compris les fonctions de combat, sont maintenant ouvertes aux femmes, bien que des limitations demeurent dans certaines spécialités et que plus de la moitié des femmes soldats espagnoles soient employées dans des postes administratifs. Les Portugaises peuvent théoriquement être candidates à tous les postes, mais, dans la pratique, les unités de fusiliers marins et les autres unités de combat leur restent inaccessibles.

En Turquie, les femmes ont été admises dans les écoles militaires à la fin des années 50, mais un changement radical de politique intervenu en 1960 a fait qu'elles n'ont plus pu recevoir une instruction militaire avant 1982 et qu'aucune élève-officier n'a été acceptée dans les écoles militaires avant une dizaine d'années plus tard. Les femmes soldats turques, qui ne représentent que 0,1 pour cent de l'effectif total, ne peuvent servir que comme officiers et ne peuvent être affectées ni dans les blindés, ni dans l'infanterie, ni dans les sous-marins.

Chez les nouveaux membres de l'OTAN, les préparatifs d'une accession à l'UE ont contribué à accélérer l'introduction d'une égalité des chances au sein des forces armées dans les années 90, qui ont aussi vu les femmes accéder à une instruction militaire dans les trois pays. Aujourd'hui, les femmes soldats représentent 3,7 pour cent de l'effectif total dans la République tchèque et plus de neuf pour cent en Hongrie, mais elles restent généralement cantonnées dans des rôles traditionnels, et rares sont celles qui ont accédé à des grades supérieurs. Dans les Forces armées polonaises, le personnel féminin ne représente que 0,1 pour cent de l'effectif, et ce taux ne devrait pas augmenter, du fait de la restructuration actuelle. Les femmes occupent pratiquement toutes des postes médicaux.

En Allemagne, la *Bundeswehr* a, jusqu'à ces derniers temps, limité l'emploi des femmes aux fanfares et aux services médicaux. C'est pourquoi le personnel féminin ne représente encore que 2,8 pour cent de l'effectif. Cependant, grâce au combat solitaire d'une femme qui voulait servir dans l'équipe de soutien de la maintenance et à un arrêt de la Cour de justice européenne de janvier 2000, tous les postes sont maintenant ouverts aux femmes soldats. Un an plus tard, les premières femmes ont été recrutées aux grades inférieurs et à ceux de sous-officiers, et les promotions au grade d'officier ont commencé en juillet 2001. A présent, l'intégration des femmes progresse régulièrement, et du personnel féminin de toutes spécialités sert déjà dans les opérations dirigées par l'OTAN dans les Balkans.

L'Italie a été le dernier membre de l'OTAN à exclure les femmes des forces armées. Cependant, en septembre 1999, le parlement italien a voté une loi autorisant les femmes à servir sous les drapeaux après des années d'une campagne menée par l'*Associazione Nazionale Aspiranti Donne Soldate* (Association nationale des candidates femmes soldats), qui s'est acquis un large soutien populaire et l'appui de l'amiral Guido Venturoni, Président du Comité militaire de l'OTAN. Pour commémorer cette décision historique et le premier engagement de recrues féminines en 2000, la réunion annuelle du Comité sur les femmes dans les forces de l'OTAN de juin 2001 s'est exceptionnellement, à la demande de l'Italie, tenue à Rome, et non dans une ville des Pays-Bas, pays qui assumait alors la présidence. L'Italie adopte une approche progressive, en commençant par intégrer les femmes dans des fonctions de soutien général plutôt qu'à des postes opérationnels, et l'admission aux écoles militaires

demeure limitée. L'idée est de faciliter l'intégration et de donner au personnel masculin le temps de s'adapter.

Les Forces armées allemandes et italiennes peuvent suivre les exemples donnés par celles d'autres membres de l'OTAN alors qu'elles s'engagent dans la voie d'une plus large intégration des femmes, et elles peuvent tirer profit de l'expérience acquise et des meilleures formules appliquées par d'autres. Il est clair que l'interaction entre les forces armées de différents membres de l'Alliance au cours des exercices et des opérations militaires ou des activités de maintien de la paix joue un rôle favorable à un échange enrichissant d'idées et de pratiques dans le domaine de l'égalité des sexes.

Cependant, les pays de l'OTAN où les femmes servent déjà dans le secteur militaire depuis de longues années peuvent aussi apprendre les uns des autres, alors que les forces armées ont du mal à recruter et à retenir du personnel qualifié sur un marché de l'emploi compétitif. En Norvège, par exemple, dans le cadre de la stratégie du Ministère de la défense visant à l'égalité des sexes, de vastes programmes d'orientation ont récemment été lancés afin d'encourager les femmes à rester et à concourir pour des postes de cadres dans les forces armées. On a également recourus à l'orientation, à différents degrés, dans certains autres pays, dont le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Le Canada et le Danemark ont tous deux entrepris de diversifier la gestion. Le Danemark compte relancer le recrutement de personnels féminins par l'adoption de normes physiques de base établies selon les sexes, sans pour autant faire de distinctions en ce qui concerne l'admission aux fonctions physiquement exigeantes. On tend cependant de plus en plus à adapter les normes physiques aux besoins des missions plutôt que d'appliquer des normes différentes pour chaque sexe.

Améliorer la qualité de la vie pour tous les militaires et leur famille constitue l'une des premières priorités aux Etats-Unis et dans plusieurs autres pays. La Belgique et les Pays-Bas, par exemple, essaient d'appliquer, lorsque c'est possible, la formule du travail à temps partiel au bénéfice des mères de jeunes enfants. En Norvège, un plan d'action en matière de politique familiale pour les forces armées, qui doit être publié cet été, est axé sur le soutien à apporter aux familles dont des membres sont affectés à des opérations internationales. Au Danemark, on donne à tous les personnels un maximum de moyens de moduler eux-mêmes leur situation professionnelle et leur temps de service afin de réduire à un minimum les contraintes imposées à la vie familiale, notamment en leur offrant la possibilité d'accepter une rétrogradation temporaire sans compromettre leurs perspectives de carrière.

Au cours des 40 dernières années, la situation des femmes dans les forces armées de l'OTAN a nettement progressé. Il reste pourtant un grand problème, celui de leur sous-représentation, en particulier aux grades les plus élevés. A cet égard, le siège de l'OTAN n'a pas donné l'exemple: l'Etat-major militaire international ne compte actuellement que trois femmes officiers. Cependant, les femmes continuent à monter en grade et à marquer de leur empreinte le secteur militaire, si bien que la situation pourrait beaucoup changer dans un avenir pas trop lointain. ■

 On trouvera plus d'informations sur les femmes dans les forces de l'OTAN à l'adresse [www.nato.int/docu/facts/cwinf.htm](http://www.nato.int/docu/facts/cwinf.htm)

## La promotion des femmes dans les forces de l'OTAN

Il y a quarante ans, en juin 1961, des déléguées du Danemark, des Pays-Bas, de la Norvège, du Royaume-Uni et des Etats-Unis se sont réunies à Copenhague pour la première Conférence OTAN des femmes officiers supérieurs, qui était organisée par la Danish Atlantic Association. Elles ont exprimé le désir de se rencontrer régulièrement et l'espoir que les autorités OTAN et nationales compétentes envisageraient de réserver aux femmes une place plus importante dans les forces armées.

Il a pourtant fallu attendre 1976, soit quinze années plus tard, pour qu'un Comité sur les femmes dans les forces de l'OTAN soit officiellement reconnu par le Comité militaire de l'OTAN. Le nombre des pays membres envoyant des déléguées ou des observatrices aux réunions du Comité a peu à peu augmenté au fil des années. Il y a maintenant 18 déléguées venues de tous les pays de l'OTAN à l'exception de l'Islande, qui n'a pas de forces armées. Le Canada assume la présidence pour les deux années à venir.

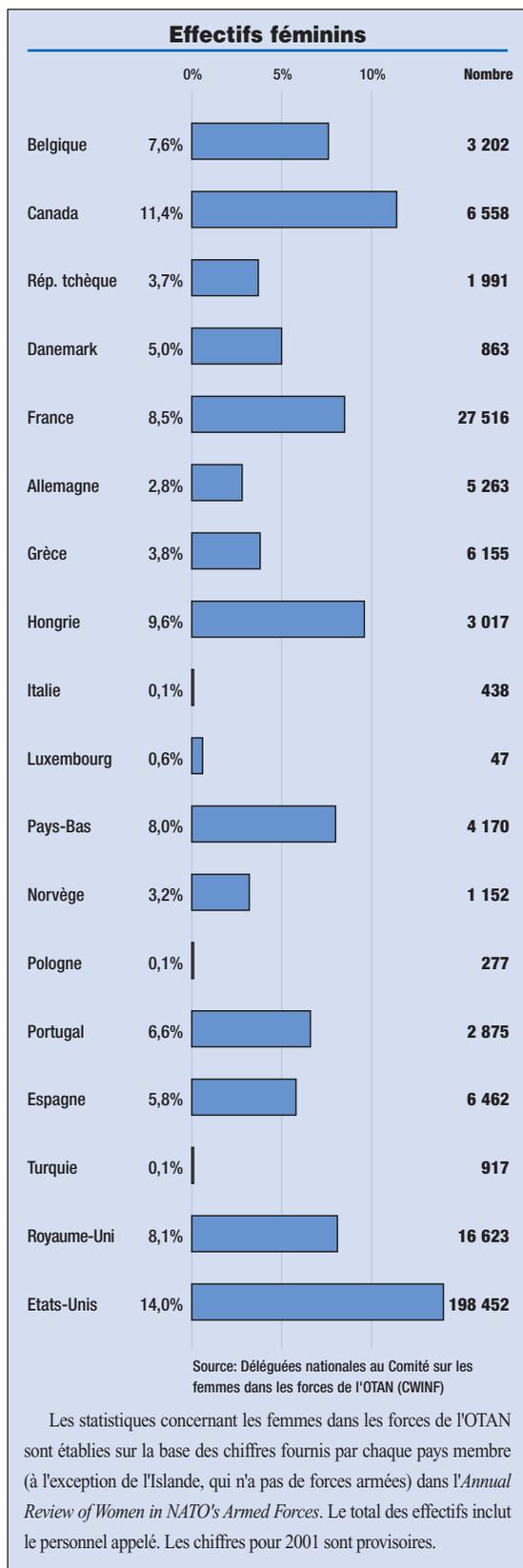
Un Bureau des femmes dans les forces de l'OTAN s'est vu accorder un statut permanent à l'Etat-major militaire international, au siège de l'OTAN, à la fin de l'année 2000. Il apporte un soutien aux travaux du Comité et de ses trois sous-comités dans les domaines de la formation et du développement, du recrutement et de l'emploi, et de la qualité de la vie. Le Bureau vise également à jouer le rôle de dépositaire pour les informations et les recherches concernant ces questions et à rendre les membres de l'OTAN et les pays partenaires plus sensibles à la nécessité d'employer des femmes dans leurs forces armées.



© MDN Etats-Unis

Instruction des recrues: sur un marché de l'emploi compétitif, il est aujourd'hui particulièrement difficile de recruter et de retenir du personnel qualifié

# Les femmes dans les forces de l'OTAN et les opérations de maintien de la paix



## Opérations de maintien de la paix actuelles menées par les Nations Unies

		début de l'opération	effectifs	coût estimation jusqu'à 1999/00 en millions d'USD	coût estimation pour 2000/01 en millions d'USD
UNTSO	United Nations Truce Supervision (Middle East)	1948	154	606	23
UNFICYP	United Nations Peacekeeping Force in Cyprus	1964	1 219	1 019	43
UNDOF	United Nations Disengagement Observer Force (Israel)	1974	1 120	786	37
UNIFIL	United Nations Interim Force in Lebanon	1978	4 922	3 118	147
MINURSO	United Nations Mission for the Referendum in Western Sahara	1991	231	389	49
UNIKOM	United Nations Iraq-Kuwait Observer Mission	1991	1 115	521	53
UNOMIG	United Nations Observer Mission in Georgia	1993	102	115	30
UNAMSIL	United Nations Mission in Sierra Leone	1999	12 439	267	504
UNTAET	United Nations Transitional Administration in East Timor	1999	8 087	350	584
MONUC	United Nations Organisation Mission in DROC	1999	258	59	141

## Opérations de maintien de la paix actuelles non menées par les Nations Unies

		début de l'opération	effectifs	coût estimation jusqu'à 1999/00 en millions d'USD	coût estimation pour 2000/01 en millions d'USD
MFO	Multinational Force and Observers (Egypt)	1982	1 844	1 385	51
SFOR	NATO-led Stabilisation Force (Bosnia)	1996	22 800	13 000	2 700
Belisi	Peace Monitoring Group in Bougainville	1998	262	55	14
KFOR	NATO-led Kosovo Force	1999	50 000	7 000	6 000

## Opérations de maintien de la paix anciennement passées par les Nations Unies

		date de l'opération	effectifs	coût en millions d'USD
UNEF I	First United Nations Emergency Force	1956-67	6 073	214
UNOGIL	United Nations Observer Group in Lebanon	1958	591	4
ONUC	United Nations Operation in the Congo	1960-64	19 828	400
UNYOM	United Nations Yemen Observer Mission	1963	239	2
UNEF II	Second United Nations Emergency Force	1973-79	6 973	446
UNIIMOG	United Nations Iran-Iraq Military Observer Group	1988-91	400	178
UNTAG	United Nations Transition Assistance Group	1989-90	5 993	369
ONUCA	United Nations Observer Group in Central America	1989-92	1 098	89
UNAVEM I, II, III	United Nations Angola Verification Mission I, II, III	1989-97	7 546	944
ONUSAL	United Nations Observer Mission in El Salvador	1991-95	683	107
UNTAC	United Nations Transitional Authority in Cambodia	1992-93	19 159	1 600
ONUMOZ	United Nations Operations in Mozambique	1992-94	8 125	471
UNOSOM I,II	United Nations Operations in Somalia I, II	1992-95	28 000	2 300
UNPROFOR	United Nations Protection Force	1992-95	30 869	4 600
UNAMIR	United Nations Assistance Mission for Rwanda	1993-96	5 500	437
UNMIH	United Nations Mission in Haiti	1993-96	1 549	516
UNPREDEP	United Nations Preventive Deployment Force	1995-99	1 110	176
UNTAES	United Nations Transitional Administration for Eastern Slavonia	1996-98	5 344	558
MINUGUA	United Nations Verification Mission in Guatemala	1997	188	15
UNOMA	United Nations Observer Mission in Angola	1997-99	1 156	181
MINURCA	United Nations Mission in the Central African Republic	1998-00	1 252	86

## Opérations de maintien de la paix passées non menées par les Nations Unies

		date de l'opération	effectifs	coût en millions d'USD
ECOMOG	ECOWAS Military Observer Group (Liberia)	1990-98	12 400	525
UNTAF	Unified Task Force in Somalia	1992-93	40 000	2 500
IFOR	NATO-led Implementation Force (Bosnia)	1995-96	60 000	5 000
Alba	Multinational Protection Force (Albania)	1997	6 294	175
MISAB	Mission Interfrancaine de Surveillance des Accords de Bangui	1997	1 578	102
AFOR	NATO Albania Force	1999	5 500	650
INTERFET	International Force in East Timor	1999	11 310	421

Les statistiques ci-dessus sont extraites de la *2000 Chart of Armed Conflict*, publiée dans *The Military Balance 2000-2001* par l'«International Institute for Strategic Studies» de Londres. Les données sont considérées comme exactes au 30 juin 2000.



### **OTAN 2000**

CD-Rom retraçant l'évolution de l'Alliance et l'adaptation dont elle a fait l'objet afin de pouvoir faire face aux enjeux de sécurité du XXI<sup>e</sup> siècle.

### **L'OTAN et la Russie partenaires dans le maintien de la paix**

Feuille d'information décrivant la coopération pratique sur le terrain entre les soldats de la paix de l'OTAN et de la Russie dans les Balkans.

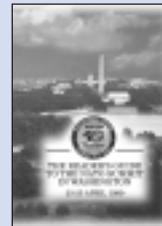


### **KOSOVO: UN AN APRÈS - Réalisations et défis**

Rapport de Lord Robertson, Secrétaire général de l'OTAN.

### **Votre guide complet du Sommet de Washington**

Compilation de tous les textes et déclarations officiels publiés au Sommet de l'OTAN tenu à Washington en avril 1999, comprenant des informations générales sur les programmes et activités de l'Alliance.



### **Développement de la sécurité dans la zone euro-atlantique - Le rôle de l'OTAN et de ses pays partenaires**

Brochure illustrée décrivant le fonctionnement de l'OTAN et l'élaboration des politiques dans les principaux domaines d'activité de l'Alliance.

### **L'OTAN à 50 ans**

Dépliant d'introduction à l'histoire de l'Alliance, donnant un aperçu des principales questions à l'ordre du jour de l'OTAN.



### **OTAN - Points de repères**

Présentation visuelle de l'Alliance indiquant les grandes étapes de l'évolution de l'OTAN et les principales questions à son ordre du jour.

(édition électronique seulement:  
[www.nato.int/docu/topics/2000/home.htm](http://www.nato.int/docu/topics/2000/home.htm))

### **OTAN Hebdo**

Bulletin d'information hebdomadaire sur le site web résumant les activités et les événements liés à l'OTAN et donnant un aperçu général des initiatives à l'échelle de l'Alliance.  
(édition électronique seulement: [www.nato.int/docu/update/index.htm](http://www.nato.int/docu/update/index.htm))



**TOUTES LES PUBLICATIONS SONT DISPONIBLES EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS;  
CERTAINES SONT DISPONIBLES DANS D'AUTRES LANGUES**

Toutes les demandes de renseignements et commandes de copies papier doivent être adressées au:  
Bureau de l'information et de la presse - Unité de distribution  
Bld Léopold III - B-1110 Bruxelles  
Tél: 32-2 707 5009  
Fax: 32-2 707 12 52  
E-mail: [distribution@hq.nato.int](mailto:distribution@hq.nato.int)

Les versions électroniques de ces publications sont disponibles sur le site web de l'OTAN [www.nato.int](http://www.nato.int).

Le site web publie également des déclarations officielles, des communiqués de presse et des discours, ainsi que d'autres informations sur les structures, les politiques et les activités de l'Alliance; il offre aussi plusieurs services en ligne.

# organisation du traité de l'atlantique nord



*allemagne  
belgique  
canada  
danemark  
espagne  
états-unis  
france  
grèce  
hongrie  
islande  
italie  
luxembourg  
norvège  
pays-bas  
pologne  
portugal  
république tchèque  
royaume-uni  
turquie*